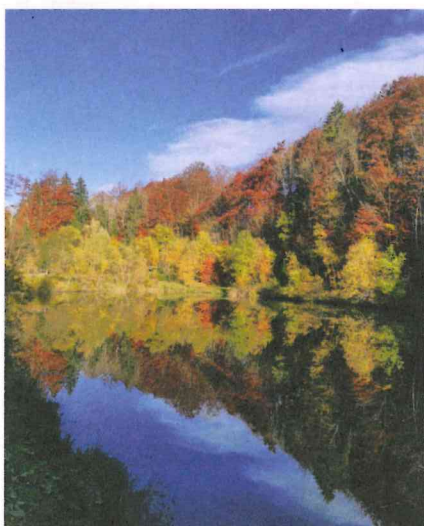


Habère-Lullin.

Bulletin municipal 2025



SOMMAIRE

3 Mot du maire

4 Infos pratiques

6 Personnel communal

8 Finances

10 Bâtiments

12 SRB

14 Urbanisme

15 Voirie

16 Environnement

20 Écologie

24 Vie communale

30 Associations

32 État civil

32 Église - Bulletin de don

34 Nos entreprises locales

35 Nos partenaires



Le saviez-vous ?

Population municipale : 1091

Population à part : 31

Population totale : 1122

**Un grand merci à tous ceux qui ont participé
à la réalisation de ce bulletin**

Directeur de la publication : Laurent Desbiolles Maire.

Rédaction en chef : Commission communication

Photos : Photothèque - Commune d'Habère-Lullin, sauf mentions,
les associations Dhabérantes et Adobe stock

Conception et impression : Fillion imprimerie - Allinges

Bulletin municipal diffusé à 700 exemplaires et sur www.habere-lullin.fr.

Régie publicitaire : Commune d'Habère-Lullin

**Retrouvez ce bulletin sur
www.habere-lullin.fr**



PEFC/10-31-1895

ÉDITO DU MAIRE



Chères Dhabérantes,
Chers Dhabérants,

En cette fin d'année 2025, j'ai le plaisir de vous présenter le troisième bulletin municipal de notre mandat.

Ce numéro n'est pas un bilan global du mandat, mais un regard sur les deux dernières années : sur ce qui a été accompli et sur ce qui fait l'actualité (associations et municipalité) dans notre commune.

Habère-Lullin est un village où, je crois, il fait bon vivre grâce à un environnement agréable, une histoire importante et une vie sociale riche.

Un environnement agréable :

Des alpages de la Glappaz et de l'Herpettaz, du parc du château, jusqu'au lac de la Crossetaz, notre territoire offre à chacun un cadre privilégié, où la nature et la convivialité se rejoignent. Notre centre historique du village et les hameaux typiques participent aussi à cet environnement agréable.

Ces dernières années, plusieurs aménagements et actions ont été réalisés :

- > la citerne souple sur l'alpage pour maintenir l'accès aux troupeaux,
- > l'amélioration du balisage des chemins de promenade,
- > la création du chemin de découverte de l'alpage,
- > l'aménagement, pour plus de sécurité de la place à feu du lac de la Crossetaz,
- > un fleurissement renouvelé au rythme des saisons,
- > l'enfouissement des réseaux secs à Torchebise,
- > la mise aux normes de l'éclairage public,
- > la réfection continue des routes.

De plus, chaque automne à la Glappaz, la journée de débroussaillage réunit des bénévoles. Ce moment de travail partagé est aussi un temps d'échange et d'amitié : une belle illustration de l'esprit d'Habère-Lullin.

Une histoire importante :

Notre église, la plus ancienne de la Vallée Verte, est un témoin précieux de notre histoire.

Sa cloche de 1785 et sa fresque du XIV^e siècle, toutes deux classées monuments historiques, font la fierté de notre commune.

Menacée d'effondrement il y a encore quelques années, elle a été sauvée grâce à une mobilisation exemplaire : celle des bénévoles de l'association « Sauvons l'église d'Habère-Lullin », des équipes municipales successives, et du soutien du Département et de l'État.

La campagne de dons avec la Fondation du Patrimoine se poursuit.

Chaque contribution compte : c'est un geste de transmission et de reconnaissance pour les générations à venir. Je vous rappelle que vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt importante.

Habère-Lullin, c'est aussi une terre marquée par l'histoire plus récente :

Tout d'abord, le drame du château, à Noël 1943, crime de guerre qui a profondément touché notre village, sa commémoration annuelle nous rappelle aussi cette cicatrice bien présente et mal refermée.

Ensuite, en septembre 1944, quarante soldats allemands ont perdu la vie ici.

C'est pour rappeler ce fait historique, mais aussi pour regarder vers l'avenir, que nous avons souhaité ériger une stèle pour la Paix. Cette stèle ne célèbre aucune victoire et ne condamne personne : elle invite au dialogue, à la mémoire et à la réconciliation. Alors que l'Europe connaît à nouveau la guerre, notre ennemi d'hier est devenu notre allié d'aujourd'hui, il nous revient de transmettre un message d'espoir et d'unité.

Une vie sociale riche :

La crèche, l'école, la MARPA sont des lieux de vie tellement importants pour un petit village ! Grâce aux employés,

aux enseignants et aux bénévoles de ces structures les enfants et les résidents trouvent un environnement propice à l'épanouissement.

Des concerts, des événements culturels et des associations diverses contribuent à faire d'Habère-Lullin un lieu où il fait bon vivre et partager.

La municipalité s'engage à leurs côtés : par un accompagnement financier mais aussi par la mise à disposition de locaux et de matériels.

Soutenir ces initiatives, c'est entretenir la vitalité de notre village et préparer son avenir.

Malgré ces nombreuses réalisations et ce constat enthousiaste, je sais qu'il reste beaucoup à accomplir :

- > la mise aux normes thermiques et la rénovation du presbytère,
- > la sécurisation des abords de l'école,
- > la réflexion sur le devenir du site Charles de Foucault/Les Chamois,
- > et la mise en accessibilité de la mairie.

Tout ne pourra être réalisé avant la fin du mandat, mais l'essentiel est là : une dynamique engagée, des projets concrets, et la volonté de transmettre une commune solide à l'équipe municipale qui sera élue en mars 2026.

À l'heure de ce dernier bulletin de mon mandat 2020-2026, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'ensemble des agents municipaux. Leur engagement quotidien, souvent dans l'ombre, contribue chaque jour au bien-être de notre commune et de ses habitants.

Je souhaite également saluer les élus qui, en 2020, ont fait le choix de s'engager pour le bien commun. Certains poursuivront l'aventure lors du prochain mandat 2026-2032, d'autres tourneront une page importante de leur vie publique. À chacun d'eux, j'adresse mes sincères remerciements pour le temps et l'énergie investis au service d'Habère-Lullin.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal, et, avec un peu d'avance, une joyeuse fête de Noël ainsi qu'une très belle année 2026, placée sous le signe de la paix, du partage et de la bienveillance.

Laurent DESBIOLLES
Maire d'Habère-Lullin

INFOS PRATIQUES



France Services

France Services vous aide dans les démarches administratives des partenaires nationaux !

LES PERMANENCES

Vous retrouverez ci-dessous la liste des partenaires, dont les permanences ont lieu au sein de nos locaux, avec leur jour de permanence et leur contact :

> CONCILIEUR DE JUSTICE

Le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h
Sur RDV au 04 50 39 09 20

> CAUE HAUTE-SAOIE

2^e mercredi de chaque mois de 14h à 17h
Sur RDV au 04 50 39 09 20

> JURISTE

Tous les mardis de 14h à 17h
Avec ou sans RDV au 04 50 17 04 80

> INITIATIVE GENEVOIS

Le 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 9h à 17h
Sur RDV au 04 50 39 09 20

> HAUTE-SAOIE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le 2^e et 4^e mardi de chaque mois de 9h à 12h
Sur RDV au 04 56 19 19 19



131, rue de la Vallée Verte - 74 420 Boège

04 50 39 09 20

vallee-verte@france-services.gouv.fr

HORAIRES D'ACCUEIL AU PUBLIC

Lundi 9h - 12h30 / 14h - 19h

Mardi 9h - 12h30 / 14h - 17h30

Mercredi 9h - 12h30 / 14h - 17h30*

Jeudi 9h - 12h30 / 14h - 17h30*

Vendredi 9h - 12h30

*Plages horaires sur RDV



Travaux

Les travaux, notamment de **bricolage ou de jardinage**, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, telles que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) peuvent être effectués :

> **les jours ouvrables de 8 h à 20 h**

> **les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h**

> **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

Toute personne utilisant **dans le cadre de ses activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit interrompre ces travaux :

> **tous les jours de la semaine de 20 h à 7 h**

> **toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente et justifiée.**

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par le Maire, s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés.

**LES ARRÊTÉS MUNICIPAUX SONT
CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET**

WWW.HABERE-LULLIN.FR

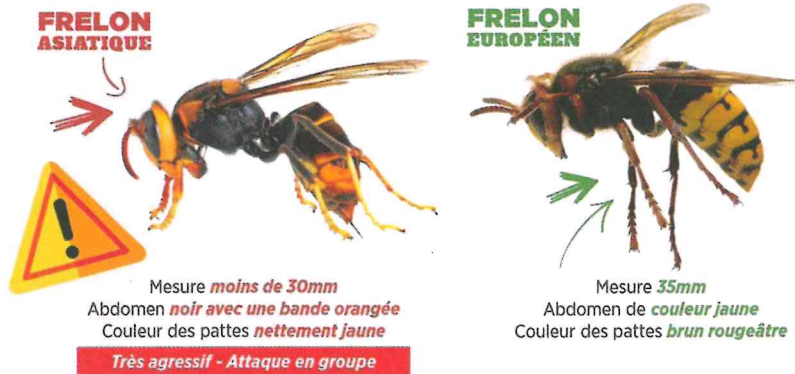
> **vie municipale**

> **arrêtés municipaux**

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

Il ne faut pas confondre le frelon asiatique avec son homologue européen (Vespa Crabo) qui est une espèce autochtone.

Le frelon asiatique a l'extrémité des pattes jaune et un abdomen plus foncé.



Leurs nids diffèrent également : celui du frelon asiatique est totalement fermé alors que celui du frelon européen est ouvert dans sa partie inférieure. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du Muséum d'Histoire Naturel frelonasiatique.mnhn.fr



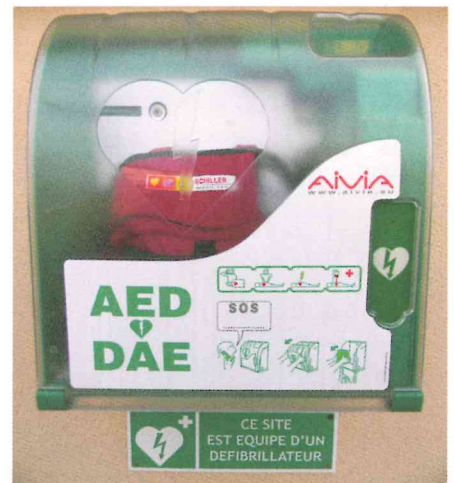
La commune dispose d'une personne référente sur le sujet

LE GUIDE DU TRI



Le saviez-vous ?

Obligation de mettre vos ordures ménagères en bord de route et surtout dans un conteneur poubelle compatible avec le ramassage



Défibrilateur

La commune dispose de 4 DAE

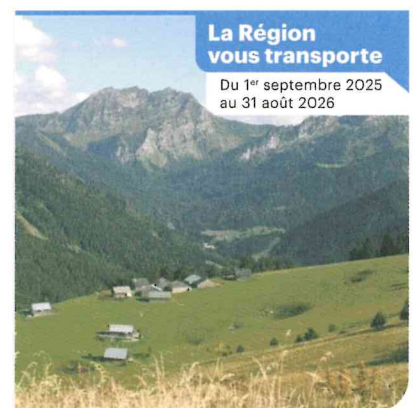
- 📍 Foyer rural
- 📍 Au pied de la route des Macherets
- 📍 École
- 📍 MARPA

Transport



Des lignes régulières ont été mises en place entre Bellevaux et Annemasse tous les jours de la semaine.

YO4 BELLEVAUX
ANNEMASSE



La Région
vous transporte
Du 1^{er} septembre 2025
au 31 août 2026



La carte OURA peut contenir des titres de transport de différents réseaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Achetez et rechargez sur oura.com

Pour trouver les horaires et calculer un itinéraire, rendez-vous sur oura.com ou sur l'application mobile OURA



Achat et utilisation des tickets et abonnements

La carte OURA vous permet de charger votre PASS 30 jours ou vos 10 voyages.

Elle est personnelle, d'une durée de validité de 5 ans.

Pour l'obtenir rendez-vous sur le site oura.com

Première demande et renouvellement : 5€

En cas de vol ou de perte, votre carte peut être bloquée.

POINTS DE VENTE

- À l'arrêt du conducteur
- En gare routière

LE PERSONNEL COMMUNAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE

un lien au service de tous

“ Dans une petite commune comme la nôtre, la mairie est bien plus qu'un lieu administratif : c'est un point de repère et un lieu de confiance pour les habitants.

Le rôle de la secrétaire générale – autrefois appelée secrétaire de mairie – est d'accompagner les élus, de faire circuler l'information et de veiller à ce que tout fonctionne en coulisses.

Au quotidien, **Marilyne SUEUR** assure avec sérieux et bienveillance de nombreuses tâches essentielles telles que l'état civil, l'urbanisme, ou encore la cantine scolaire. En son absence, je suis son relais afin que chaque habitant puisse continuer à être accueilli au mieux et guidé dans ses démarches.

En parallèle, j'épaulé le maire, les adjoints et les conseillers municipaux : préparation des conseils municipaux, suivi des décisions prises et veille au bon fonctionnement administratif de la commune.

Un défi particulier aujourd'hui est l'adaptation aux nouvelles technologies. La dématérialisation systématique et parfois sans contact humain peut rendre certaines démarches plus froides et moins accessibles. Je m'efforce de préserver la dimension humaine dans notre travail administratif, car rien ne remplace le dialogue et la proximité.

Le respect de l'intérêt général et le sens du service public sont des valeurs héritées de mes parents, qui sont profondément ancrées dans ma vie et qui me sont chères.

Enfin, j'ai à cœur de préciser que je n'habite pas la commune et n'y ai aucune attache personnelle. Pour autant, au fil du temps, je me suis sincèrement attachée à ce village que je connais désormais de plus en plus depuis mon arrivée en janvier 2013 et que j'ai à cœur de servir au quotidien au mieux de mes connaissances et de mes compétences.

”

Magali DONCQUE

Mes missions couvrent des domaines variés :

- > la gestion des finances communales (préparation et gestion du budget, comptabilité),
- > l'organisation des élections,
- > la gestion du cimetière,
- > la gestion des ressources humaines et de la paye,
- > les assurances,
- > la passation et le suivi des marchés publics,
- > les relations avec les administrations et les structures intercommunales,
- > et bien d'autres missions encore.



PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Cette année, notre commune peut compter sur une équipe renforcée, investie et souriante, qui accompagne enfants, familles et aînés au quotidien. Découvrez leurs visages et leurs missions :



Florence & Christine

Toujours aux petits soins, elles assurent le service des repas à la cantine et veillent à la propreté des bâtiments communaux. Un duo efficace et complice qui apporte chaleur et attention aux enfants chaque midi.



Amandine

Avec son sourire et sa bienveillance, elle encadre la pause méridienne des enfants. Une présence rassurante et appréciée de tous.



Xavier

Nouveau venu dans l'équipe, il accompagne Amandine à la surveillance des enfants et anime le club senior où il met son énergie et sa disponibilité au service des aînés. Il assure aussi à mi-temps l'animation, la bibliothèque et le site internet.



Martin

Également arrivé récemment, il est le responsable des structures Anim'Habères Kids et Anim'Habères Jeunes. Avec créativité et enthousiasme, il imagine des animations variées pour les enfants et les ados.

**Merci à chacun d'eux pour leur travail et leur engagement.
Ensemble, ils participent à faire de notre commune un lieu agréable et convivial pour toutes les générations.**



Services techniques

Dans notre commune, le service technique joue un rôle essentiel dans l'entretien des infrastructures (routes, chemins, espaces verts), le bon fonctionnement des bâtiments communaux, ainsi que dans de nombreuses tâches contribuant à la qualité de vie de tous les habitants d'Habère-Lullin.

Avec le transfert des compétences « Eau et Assainissement » au SRB, la nécessité de respecter les obligations réglementaires et la volonté constante de garantir la sécurité au travail, une réorganisation du service a été mise en place.

Désormais, **Jacques** assure les missions courantes du service, ainsi que les travaux pour lesquels il dispose des habilitations requises (notamment de type CACES). Il continuera également à réaliser les interventions correspondant à ses compétences spécifiques.

Les autres interventions techniques, nécessitant une expertise particulière (électricité, travaux en hauteur, taille de haies, etc.), seront confiées à des entreprises spécialisées.

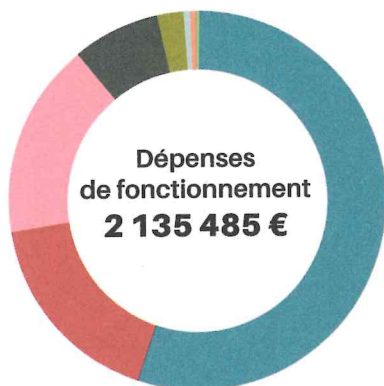
Nous remercions Jacques pour son engagement au quotidien, garant du bon fonctionnement des services communaux (mairie, école, salle des fêtes, etc.)

N'hésitez pas à lui adresser un mot lorsqu'il croise votre chemin !

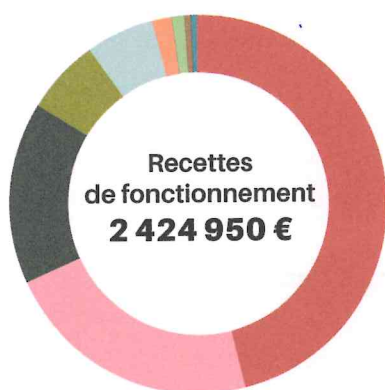
FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

FONCTIONNEMENT



Virement à la section d'investissement	1 173 968	55,0%
Charges à caractère général	363 066	17,0%
Charges personnel	352 720	16,5%
Autres charges de gestion courante	155 236	7,3%
Charges financières	48 393	2,3%
Opérations d'ordre entre sections	20 018	0,9%
Atténuation de produits	13 299	0,6%
Dotation aux amortissements	8 757	0,4%
Charges exceptionnelles	29	0,0%



Résultat de fonctionnement reporté	1 120 683	46,2%
Fiscalité locale	542 220	22,4%
Dotations, subventions et participations	376 547	15,5%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	154 310	6,4%
Impôts et taxes	140 524	5,8%
Autres produits de gestion courante	42 021	1,7%
Produits financiers & exceptionnels	21 717	0,9%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 309	0,8%
Atténuation de charges	6 619	0,3%

INVESTISSEMENT



Dépenses d'investissement 1 164 796 €

Déficit d'investissement reporté	412 746	35,4%
Immobilisations corporelles	316 951	27,2%
Emprunts et dettes assimilées	198 015	17,0%
Immobilisations en cours	187 056	16,1%
Autres immobilisations financières	25 316	2,2%
Opération d'ordre entre sections	20 309	1,7%
Opérations patrimoniales	4 404	0,4%
Immobilisations incorporelles	0	0,0%



Recettes d'investissement 1 927 206 €

Virement de la section de fonctionnement	1 173 968	60,9%
Dotations, fonds divers et réserves	513 812	26,7%
Subventions d'investissement reçues	213 804	11,1%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 018	1,0%
Opérations patrimoniales	4 404	0,2%
Emprunts et dettes assimilées	1 200	0,1%
Solde d'exécution de la section reportée	0	0,0%

FINANCES COMMUNALES

Pour engager des chantiers significatifs et nécessaires, la commune poursuit ses investissements. À ce titre, elle s'efforce de maintenir les équilibres qui s'imposent à nos finances.

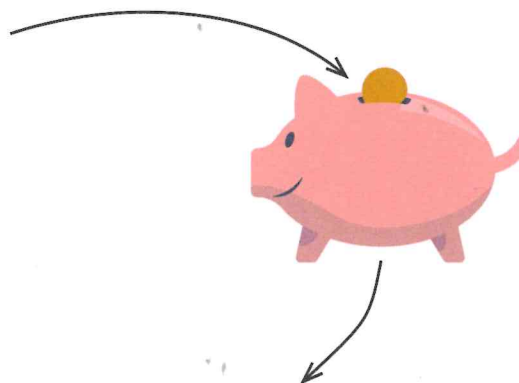
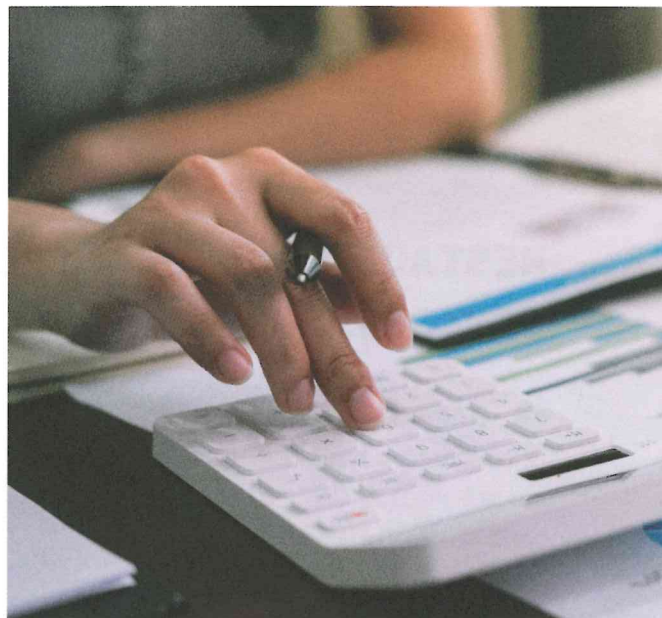
En recettes de fonctionnement, la commune est impactée par la réduction de certaines dotations de l'état et les annonces actuelles laissent penser que cela va s'intensifier l'an prochain.



Pour l'année 2025 le Conseil Municipal a décidé de maintenir des taux identiques à ceux de 2024, inchangés depuis 2014, hormis la mise en place de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

- > Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,52%
- > Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 103,56%
- > Taxe d'habitation pour les résidences secondaires : 17,02%

Notre emprunt (placé et rémunéré) reste disponible pour financer des projets à venir.



Quelques projets d'investissements sont à prévoir :

- > le remplacement du 4x4 utilisé par les services techniques,
- > l'extension du réfectoire de l'école,
- > la réhabilitation/mise aux normes du presbytère,
- > l'amélioration de notre éclairage public,
- > la poursuite des régularisations de voirie.

Investissements importants de 2024 :

> Sécurisation RD	1 216 730 €
> Travaux de voirie	100 531 €
> Espaces pastoraux de la Glappaz	86 642 €
> Réseaux hameau de Torchebise	66 377 €
> Ancien presbytère	14 000 €



Investissements importants de 2025 :

> Travaux de voirie (Rtes de la Glappaz, des Grelières, du Buffat...)	66 462 €
> Régularisation et acquisitions foncières	58 193 €
> Éclairage public	32 000 €
> Aires de jeux (parc, école)	24 880 €
> Mobilier foyer rural	10 245 €
> Chemin de l'alpage	9 240 €

Rénovation de la toiture de l'église Saint-Pierre

> Montant des travaux estimés : 587 800 € HT (705 360 € TTC)	
> Subventions obtenues :	372 773 €
(Etat et Département 63% du montant HT)	

Financements complémentaires via divers donateurs :

- > Fondation du Patrimoine
- > Association « Sauvons l'église d'Habère-Lullin »
- > Particuliers, entreprises

BATIMENTS

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE D'HABÈRE-LULLIN

1 RAPPEL HISTORIQUE

Une recherche historique très complète a été effectuée par le bureau ARCHITEKT-ON en avril 2019 (document consultable en mairie d'Habère-Lullin).

2 DIAGNOSTIC SUCCINCT DE LA TOITURE AVANT CHANTIER

- > La couverture de la nef de l'église n'est plus étanche depuis quelques années. En effet, des infiltrations sont apparues et un bâchage provisoire du pan sud a été effectué il y a environ 3 ans.
- > En ce qui concerne la charpente, cette dernière présente des désordres structuraux importants (déformation, poussées de la charpente sur le haut des murs au niveau de la sablière, etc).
- > La mairie d'Habère-Lullin a pris un arrêté de péril interdisant l'accès de l'édifice aux paroissiens et visiteurs du lieu.



3 ÉTUDES TECHNIQUES CONFIÉES À DES BUREAUX SPÉCIALISÉS EN VUE DE RÉNOVER LA TOITURE CONCERNÉE

Une première étude a été réalisée par le bureau Architekt-on en avril 2019

Cette première étude conclut à la nécessité de remplacer la charpente et de réaliser aussi des travaux de consolidation.

Cependant, le devis des travaux proposé par le bureau Architekt-on est démesuré par rapport aux capacités de financement de la commune.

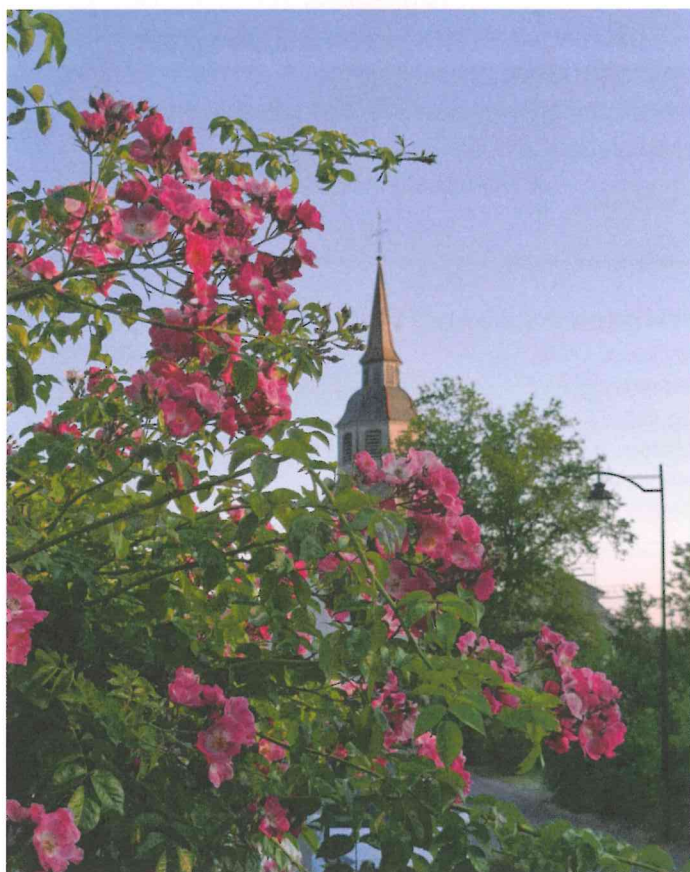
Etude confiée à une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre

La commune confie le dossier à une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre composée de l'ATELIER D'ARCHITECTE PIERRE BAJULAZ et du bureau d'études CHARPENTE CONCEPT.

Une réunion de travail est organisée avec cette nouvelle équipe en automne 2024 en présence des représentants de la commune, du Département, du ministère de la culture (UDAP) et du CAUE.

Conclusion de la réunion et feuille de route pour la suite des études.

Les représentants de l'UDAP (Ministère de la Culture) demandent qu'une nouvelle étude soit entreprise concernant l'état de la charpente actuelle, afin de s'assurer des possibilités de restauration et non du remplacement de cette charpente.



CONCLUSION DE LA 2^e ÉTUDE TECHNIQUE

4 EFFECTUÉE PAR LE BUREAU CHARPENTE CONCEPT ET L'ATELIER PIERRE BAJULAZ

L'état de la charpente de l'église impose une décision sans appel ; Interdiction d'accès au public pour raisons de sécurité. En effet, plus des deux tiers des pièces de charpente sont défectueuses ; Un arrêté de péril est pris par le Mairie d'Habère-Lullin pour fermer l'église au public.

5 CHOIX DÉFINITIFS DES TRAVAUX A ENTREPRENDRE

Faisant suite au résultat de l'étude du bureau CHARPENTE CONCEPT, Monsieur le Maire organise une nouvelle réunion avec les intervenants précédents, et en présence de Madame Sabine OPPILLIART, Sous-Préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains.

D'un commun accord, il est décidé de changer entièrement la charpente existante.

Cependant, l'aspect extérieur de l'édifice devra être conservé à l'identique (couverture en ardoises, coyaux en bas de pente, exécution des avant-toits dans l'esprit de l'existant, ferblanterie en zinc, etc.).

Le bois utilisé pour la charpente sera classé « Bois des Alpes ».

6 DÉROULEMENT ET FINACEMENT DES TRAVAUX *Les études techniques étant terminées, un avis d'appel public à la concurrence est lancé pour retenir les entreprises à qui les travaux seront confiés.*

A l'issue de la consultation, les entreprises retenues sont :

> Lot n°1 - Maçonnerie

Entreprise SAILLET Christophe à Burdignin

> Lot n°2 - Charpente, couverture, zinguerie

JOLLY CONSTRUCTIONS BOIS à Saint-André-de-Boège

> Lot n°3 - Electricité

Entreprise VV Elec' à Boège

> Lot n°4 - Paratonnerre

Entreprise INDELEC SUD-EST à Lyon

Déroulement des travaux

Dès le mois de mai 2025 les entreprises ont travaillé de façon coordonnée afin de mener à bien ce chantier : préparation de la charpente neuve en atelier, montage d'un échafaudage périphérique, dépose de la charpente ancienne, exécution des sommiers en béton armé, mise en place de la charpente neuve, couverture du bâtiment en ardoises, révision du clocher à titre conservatoire, changement du paratonnerre.

Ainsi, le planning prévisionnel est respecté par les entreprises qui ont effectué avec professionnalisme un travail de grande qualité. La livraison du chantier se déroulera mi-novembre.

Financement des travaux :

> **Coût Total : 705 360 € TTC**

1) Subventions :

• Département : CDAS : 137 733 €

Patrimoine : 58 700 €

• Etat DETR : 176 340 €

2) Aide Fondation du Patrimoine : 10 000 €

3) Financement participatif sur le site de la Fondation du Patrimoine : 28 455 € (en cours)

4) Association "Sauvons l'église d'Habère-Lullin" :

• Dons directs : 26 260 € (en cours)

• Ventes produits, et actions diverses : 20 741 € (en cours)

7 JOURNÉE PORTE OUVERTE DU CHANTIER

Le samedi 13 septembre 2025, une journée porte ouverte est organisée par l'association « Sauvons l'Eglise d'Habère-Lullin », avec le concours des entreprises ayant œuvré sur le chantier.

Cette journée, qui rassembla un nombreux public sensible à l'aspect technique du chantier, fût une satisfaction bien méritée pour l'équipe municipale qui porte le projet de rénovation de son église depuis de nombreuses années.

Atelier d'Architecte Pierre Bajulaz – 21/10/25



SRB

SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE



Présentation du SRB

Le SRB est compétent sur un territoire de 30 communes (28 pour la compétence eau potable, et 29 pour la compétence assainissement). **Le SRB assure la gestion de l'eau** tant en qualité qu'en quantité. Il vise à garantir à la population actuelle et future des solutions durables pour une alimentation en quantité et en qualité suffisantes. Il veille avec les communes à assurer les besoins de défense contre les incendies, et il participe avec les structures de bassins au maintien du bon état écologique des milieux aquatiques.

Son service d'assainissement collectif dessert un territoire d'environ 51 000 habitants. La station d'épuration principale du SRB est située à Scientrier.

De 32 000 équivalents-habitants, sa capacité de traitement a été portée à 81 000 € en 2022 après une vaste campagne de travaux pour réaliser un collecteur d'assainissement d'Habère-Poche jusqu'à Scientrier et raccorder les communes de la Vallée Verte. Aujourd'hui, la station d'épuration de Scientrier traite les effluents du secteur Bellecombe (autour de Reignier-Esery), du secteur du Thy (autour de Viuz-en-Sallaz), ainsi que le secteur de la Vallée Verte. Elle traite aussi les effluents du Centre Hôpital Alpes Léman (CHAL) et de la Fromagerie de la Tournette située à Fillinges. Le SRB assure également le contrôle, et le cas échéant l'entretien, de 5 000 installations d'assainissement individuel.

QUELQUES CHIFFRES :

	Eau potable	Assainissement
SRB	750 kms 21 522 abonnés	581 kms 22 862 abonnés
HABÈRE-LULLIN	21 kms 474 abonnés	10 kms 471 abonnés

TRAVAUX 2020-2025

Année	Lieu-dit	Nature des travaux	Coût	Linéaire
2021	Route de la Valla Verde	Assainissement	66 000 €	240 ml
2023	Torchebise	Assainissement	214 000 €	740 ml



BIFACTURATION

Très attendue par les abonnés, la bifacturation fait son apparition pour la commune d'Habère-Lullin à partir de 2026. Cette nouveauté consiste à répartir la facture annuelle eau potable et assainissement en deux factures sur l'année :

- > Une 1^{re} facture (facture d'acompte) qui correspond à une estimation d'environ 30 % de la précédente facture annuelle (abonnement et consommation) vous a été envoyée en octobre 2025. Si vous êtes un nouvel abonné, vous n'êtes pas concerné par l'acompte.
- > Une 2^{de} facture (facture de solde) qui correspond au solde, à l'appui de la relève annuelle, vous sera envoyée en avril 2026.

En parallèle, une réforme des redevances de l'Agence de l'Eau est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2025 et amène les évolutions suivantes :

- > Les redevances « Pollution domestique » et « Modernisation des réseaux » ont été supprimées,
- > De nouvelles redevances ont été mises en place : "Consommation d'eau potable", "Performance des réseaux d'eau potable" et "Performance des systèmes d'assainissement collectif" (uniquement pour les biens raccordables au réseau collectif),
- > La redevance « Prélèvement sur la ressource en eau » est maintenue.



**Le secrétariat est joignable
au 04 50 95 71 63**

les jours suivants :

Lundi : 8h30/12h - 13h30/17h30

Mardi : 8h30/12h

Mercredi : 8h30/12h - 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/2h - 13h30/17h30

Vendredi : 8h30/12h

Espace abonné en ligne

Autre nouveauté, vous pouvez désormais vous connecter à votre nouvel espace abonné personnel et sécurisé. Sur cet espace, vous pouvez suivre votre consommation, transmettre l'index de votre compteur d'eau, gérer vos factures, consulter vos contrats et gérer votre compte. Pour finaliser la création de votre compte sur cet espace abonné, vous devez vous connecter sur le lien renseigné dans l'encart « Portail abonnés » à gauche de votre facture 2025, puis :

- 1 Cliquez sur le lien « Demander mon mot de passe »
- 2 Renseignez le mail communiqué auprès de nos services (à défaut, envoyez votre adresse mail à **contact@s-rb.fr** pour activer votre compte)
- 3 Renseignez le code se trouvant dans l'encart « Portail abonnés » à gauche de la facture 2025
- 4 Cliquez sur le lien reçu sur votre boîte mail (attention aux SPAM)
- 5 Créer le mot de passe définitif selon les modalités indiquées et votre compte devient actif

TRAVAUX 2026

Concernant les travaux, le syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe va poursuivre l'extension de son réseau d'assainissement et renouveler son réseau d'eau potable au niveau du hameau des Macherets. Les eaux usées seront alors dirigées vers la station d'épuration de Scientrier pour traitement.

Une première phase de travaux, dont la réalisation est prévue en 2026 comprend le renouvellement d'une canalisation d'eau potable en fonte de diamètre 100 mm sur 450 m et la pose d'une canalisation d'eaux usées de diamètre 200 mm sur une longueur de 820 m avec la création de 31 branchements. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise DECARROUX TP. Le coût des travaux de cette première phase s'élève à 589 000 € HT dont 383 000 HT € en assainissement

et 206 000 € HT en eau potable, avec un financement de 30 % du département.

Une seconde phase de travaux pour la suite du raccordement du hameau est en cours d'étude avec une réalisation programmée pour 2028.

Pour les deux phases de travaux, chaque habitation existante devra raccorder ses eaux usées au branchement mis en attente en limite de propriété. Les eaux pluviales ou de drainage ne seront en aucun cas raccordées. Une participation forfaitaire sera facturée à chaque propriétaire pour l'installation du siphon et du branchement jusqu'en limite de propriété. À titre d'information le tarif 2025 est de 1 145 € HT. Le prolongement du branchement sur la propriété jusqu'à la maison, avec séparation des eaux usées et pluviales, est à la charge du

propriétaire. Toute personne qui après un délai de deux ans suivant la mise en service du nouveau collecteur d'eaux usées n'aura pas renvoyé le formulaire de demande de contrôle et n'aura pas contacté le service assainissement se verra facturer une redevance assainissement majorée.

Un technicien du Syndicat rencontrera chaque propriétaire sur place, avant le démarrage des travaux.



URBANISME

P.L.U.

Malgré une conjoncture difficile et incertaine depuis plusieurs années, le volume des autorisations d'urbanisme déposées sur la commune reste relativement constant.

En 2024, nous avons eu : 9 permis de construire et 61 déclarations préalables.

En 2025 (octobre), nous avons eu : 5 permis de construire et 41 déclarations préalables.

Cependant, nous constatons une augmentation des travaux entrepris sans demande préalable. Ce qui nous oblige à dresser des procès-verbaux pour infraction au Code de l'urbanisme.

Tout projet de construction, d'extension ou de modification extérieure doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire. Les constructions ne nécessitant pas de déclaration ou d'autorisation doivent néanmoins respecter le PLU (Art. 421-6 du code de l'urbanisme).

Ne pas déclarer vos travaux vous expose à un procès-verbal pour infraction au Code de l'urbanisme, pouvant entraîner des amendes, voire une obligation de remise en état des lieux.

POUR ÉVITER TOUT DÉSAGRÉMENT, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RAPPROCHER DU SERVICE URBANISME DE LA MAIRIE

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?

1/ SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN

- Àuprès du service urbanisme de la commune
- Sur le site internet de la commune
- Sur le site Géoportail de l'Urbanisme (<https://www.geoportail-urbanisme.couv.fr/>)

2/ RETIRER OU TÉLÉCHARGER LE DOSSIER

- Au service urbanisme de la commune
- Sur le site Service Public (<https://www.service-public.fr/>)

3/ DÉPOSER LE DOSSIER RENSEIGNÉ

En mains propres ou par courrier au service urbanisme de la commune, par voie dématérialisée à l'adresse suivante : urbanisme@habere-lullin.fr.

4/ INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Par le service urbanisme de la commune et les services de la DDT (Direction Départementale des Territoires), instruit au regard du Code de l'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

5/ RÉPONSE

À compter de la réception du dossier complet, le délai d'instruction est de 1 mois pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme informatif, 2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel, un permis de construire maison individuelle ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager ou tout autre permis de construire. Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité de consultation de services extérieurs (ABF, SDIS, etc.).

6/ AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain, de façon visible pendant une période continue de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier. Le délai de recours des tiers court à compter du 1^{er} jour d'affichage.

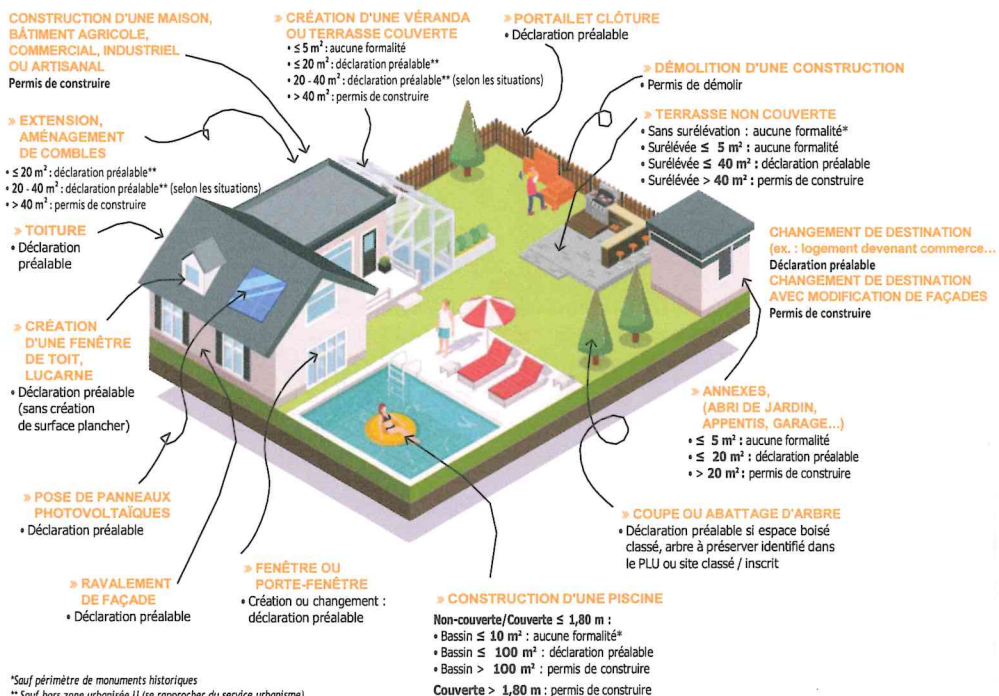
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Service urbanisme
(heures d'ouverture de la Mairie)
280 route Vieille 74420 Habère-Lullin
Tél 04 50 39 50 85
urbanisme@habere-lullin.fr

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

Extension de votre maison, réalisation d'une clôture, pose d'une fenêtre de toit ou encore ravalement de façade... Tous ces travaux ne nécessitent pas les mêmes formalités. Il est important de bien s'informer auprès du service Urbanisme des règles en vigueur et de demander les autorisations nécessaires avant de commencer votre chantier (informations non exhaustives).

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune s'est engagée à améliorer son système d'éclairage public sur une période de 3 ans.

Subventionné en partie par le SYANE, il a été établi un plan en 3 phases.

2025 correspond à la deuxième phase.

Pour résumer, la 1^{re} phase a été une phase de mise en sécurité de l'existant ; la 2^e le changement et/ou l'amélioration de certains points lumineux et coffrets, la 3^e sera surtout axée sur l'optimisation des consommations.

Pour cette année, le coût pour la commune est de 32 000 € TTC



En 2025, le programme de voirie pour la commune a été un peu plus conséquent que les précédentes années, avec une somme investie de 66 462 € TTC.

Cette somme a permis de goudronner quelques portions de route nettement dégradées, et de ce fait difficile à déneiger correctement. Le Département nous a octroyé une subvention exceptionnelle de 7 000 € pour la remise en état de la route de la Glappaz, cette route ayant une vocation essentiellement touristique.

Quelques autres travaux de réfection de tranchées ou d'amélioration du réseau des eaux pluviales ont pu également être réalisés.



Route de la Glappaz



Route des Grelières

La commune a également pu améliorer le passage menant au parc et à la mairie, par un aménagement permettant de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux livreurs et aux intervenants lors des manifestations.



ENVIRONNEMENT



SM3A : gérer les cours d'eau, protéger le territoire

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) est un établissement public qui regroupe les communautés de communes du bassin versant de l'Arve. Sa mission : assurer une gestion cohérente et durable de l'ensemble des cours d'eau du territoire.

LE SM3A AGIT SUR DEUX AXES COMPLÉMENTAIRES :

- > La protection des populations face au risque d'inondation
- > La préservation des milieux aquatiques et de leur biodiversité.

Par son action, le syndicat améliore la sécurité et le cadre de vie des habitants, tout en garantissant la préservation des ressources naturelles pour les générations futures.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Face aux enjeux croissants liés à l'eau, à l'environnement et à la sécurité, le SM3A intervient sur plusieurs fronts essentiels.

PRÉVENIR ET GÉRER LES INONDATIONS

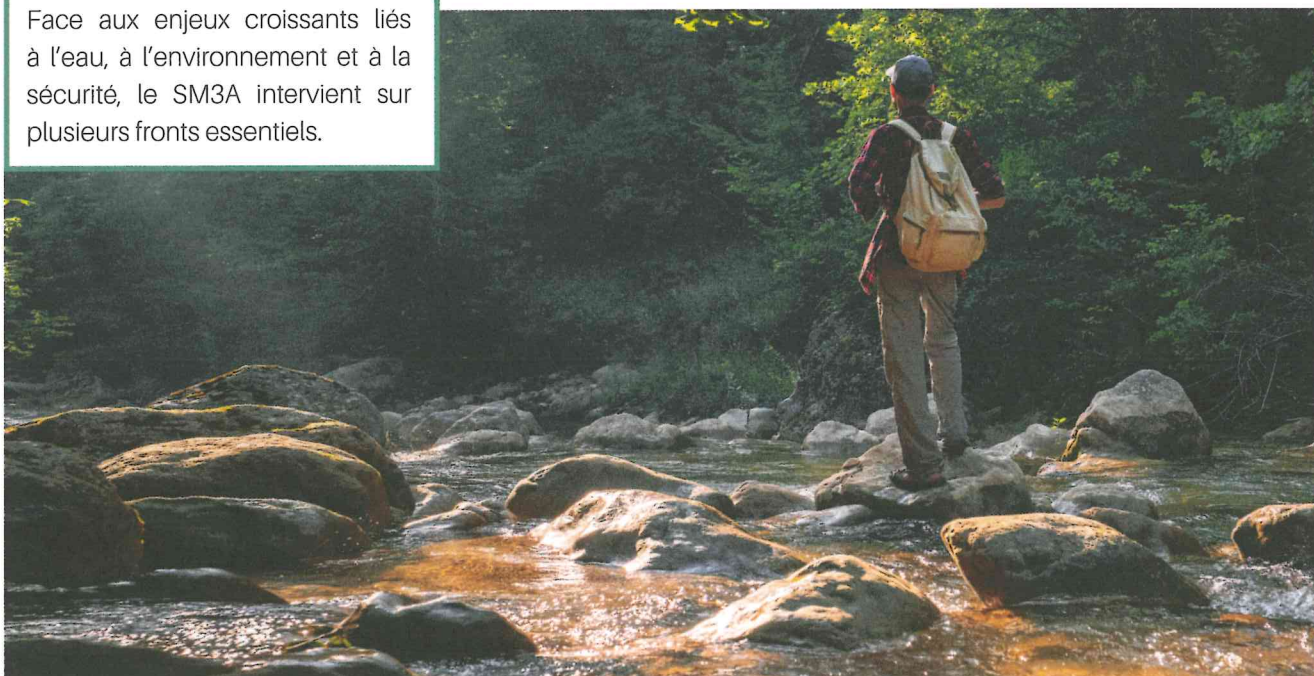
Sans une gestion appropriée, les rivières peuvent provoquer des crues dévastatrices. Pour protéger les habitants, le SM3A :

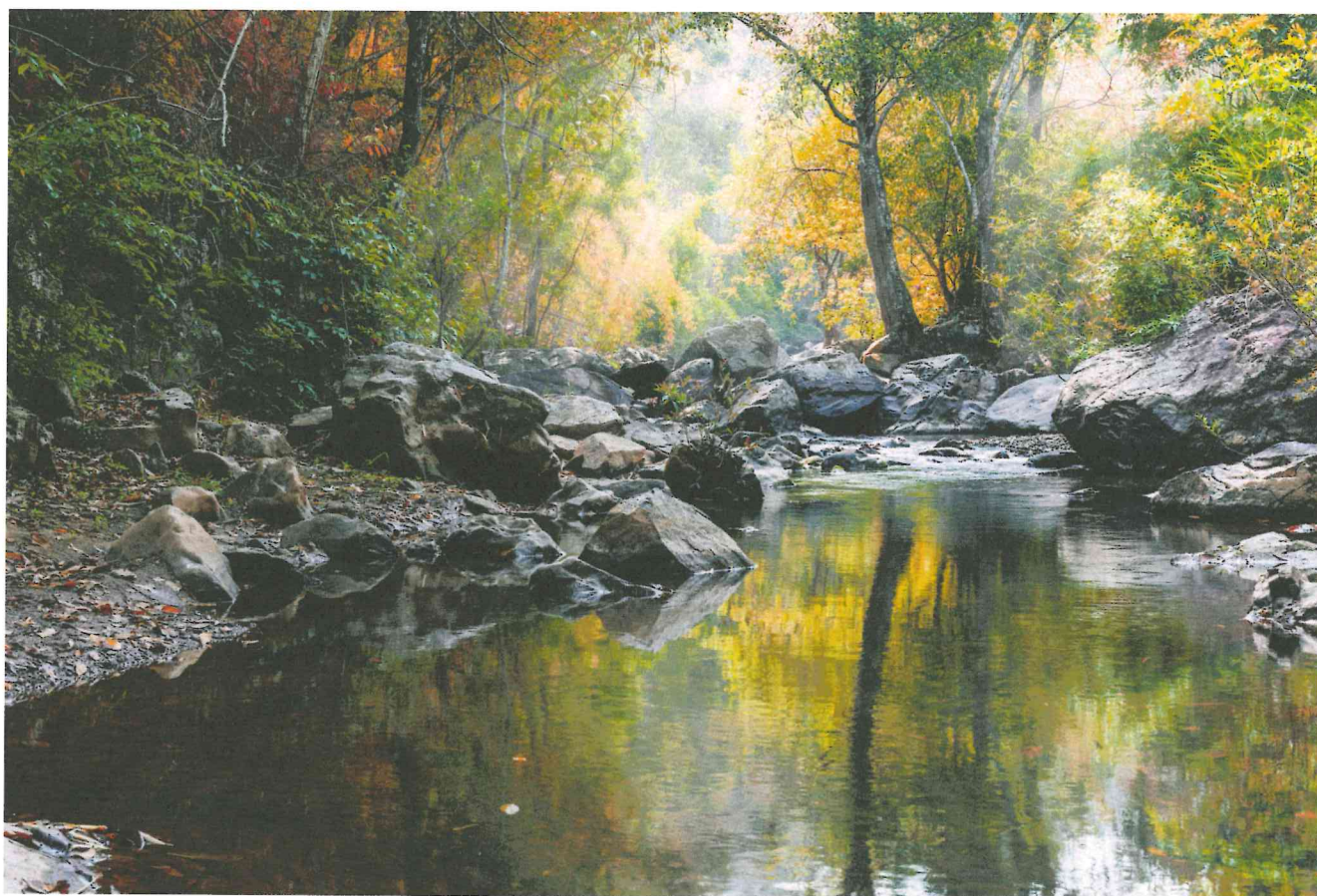
- > identifie les zones à risque et met en œuvre des solutions adaptées, notamment la restauration des zones d'expansion des crues,
- > améliore les systèmes de prévision et d'alerte,
- > construit et entretient les ouvrages de protection nécessaires (digues).

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ

Les cours d'eau et zones humides constituent des écosystèmes riches mais fragiles, indispensables à l'équilibre environnemental. Le SM3A œuvre pour :

- > restaurer les milieux aquatiques dégradés (suppression d'obstacles à la circulation des poissons, renaturation des berges...),
- > protéger les espèces animales et végétales inféodées aux milieux aquatiques,
- > préserver les services écosystémiques rendus par ces milieux : régulation naturelle des crues, épuration de l'eau, maintien de la biodiversité.





S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique intensifie les phénomènes extrêmes : sécheresses plus sévères et crues plus brutales. Pour renforcer la résilience du territoire, le SM3A :

- > restaure les zones humides, véritables éponges naturelles qui stockent l'eau en période d'abondance et la restituent lors des épisodes secs,
- > aménage les cours d'eau pour mieux absorber les crues et réguler les débits,
- > privilégie les solutions fondées sur la nature, comme la revégétalisation des berges.

En intervenant à l'échelle du bassin versant, le SM3A garantit une gestion globale, équitable et pérenne de la ressource en eau, au service de la sécurité des habitants, de leur qualité de vie et de la préservation du patrimoine naturel.

COMMENT SONT FINANCÉES LES ACTIONS DU SM3A ?

Depuis 2017, une taxe spécifique appelée taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) finance les actions de protection contre les inondations et de préservation des cours d'eau.

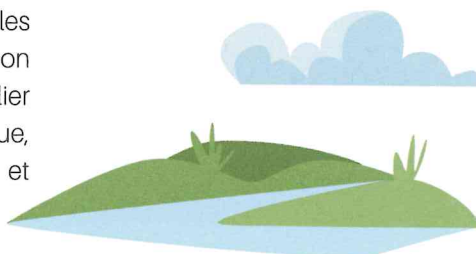
En 2025, la participation s'élève à 17,50 € par an et par habitant. Ce montant reflète les besoins spécifiques de notre territoire de montagne, plus exposé aux risques liés à l'eau.

LE SM3A INTERVIENT À HABÈRE-LULLIN

Dans le cadre du plan de gestion des boisements de berge de la Menoge, le SM3A va prochainement intervenir sur le Nant, le ruisseau entre les Macherets et Reculfou. Ce document de planification définit les actions d'entretien de la végétation riveraine à mener afin de concilier bon fonctionnement hydraulique, qualité écologique des milieux et préservation de la biodiversité.

Le SM3A met à disposition des propriétaires riverains un guide pratique qui recense leurs droits et obligations en matière d'entretien des cours d'eau. Ce document rappelle notamment que les propriétaires possèdent le terrain jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau et doivent assurer un entretien régulier : élagage de la végétation, retrait des débris susceptibles de former des embâcles sous les ponts, et maintien de la stabilité des berges. Ce guide est téléchargeable sur le site du SM3A et constitue une ressource précieuse pour préserver les cours d'eau, patrimoine commun de la commune.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.SM3A.COM



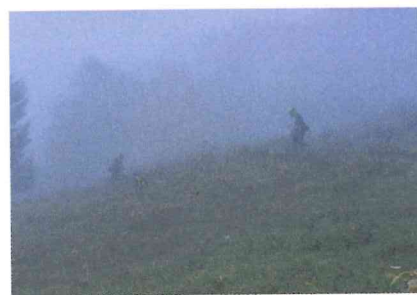
L'alpage

LE DÉBROUSSAILLEMENT

Le 12 octobre 2024, aux alentours de 8 h, 27 personnes se sont retrouvées pour la journée débroussaillage sur l'alpage de la Glappaz. Après un café/croissant, tout ce petit monde s'en est allé muni de débroussailleuses, sécateurs, râteaux etc. pour essayer de venir à bout des ronces et autres végétaux qui envahissent notre alpage et réduisent l'espace dédié aux pâturages.

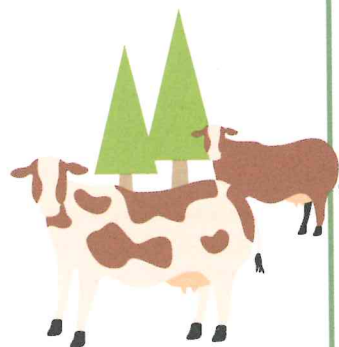
Pour remercier les « travailleurs » du jour (alpagistes, agriculteurs, randonneurs à ski, chasseurs, habitants, membres de la Ligue de Protection des Oiseaux, élus), nous nous sommes tous retrouvés au chalet de Dédé et Anne-Marie autour d'un repas offert par la mairie.

Le 18 octobre 2025, même scénario avec quelques nouveaux participants. Au total 26 personnes. Seul bémol, le brouillard nous a tenu compagnie tout au long de la matinée. Mais cela ne nous a pas empêché de bien travailler. Et récompense : grand soleil pendant le repas.



DU NOUVEAU SUR L'ALPAGE

Pour remédier au manque d'eau en haut de l'alpage, une citerne souple de 1000 m³ a été installée fin 2024 en haut du télési du Replan. Un système de drainage en amont permet son remplissage par le fond. L'eau accumulée depuis sa mise en service a permis cet été aux alpagistes de remplir plus facilement les abreuvoirs et ainsi inciter les vaches à paître plus haut.



Nos sentiers

Après plusieurs années de préparation, le programme de balisage des sentiers d'intérêt communautaire a enfin débuté à l'automne 2024 avec une première tranche de travaux qui vient de se terminer au mois d'octobre 2025 avec le balisage des secteurs suivants :

- > Le Mont Forchat
- > Les crêtes d'Hirmentaz
- > La Pointe de Miribel par le Col du Creux
- > Le Tour de la Pointe de Miribel

Une deuxième tranche de travaux débutera au printemps 2026 avec le balisage de nouveaux sentiers dont plusieurs qui concernent la commune d'Habère-Lullin : le Tour de l'Herpetta, la liaison entre la Descente de la Menoge et les Alpages de l'Herpetta, le Tour des Cimes du Léman et une mise à jour du balisage de la Descente de la Menoge.

Le balisage de l'ensemble des sentiers communautaires prendra fin en 2027.



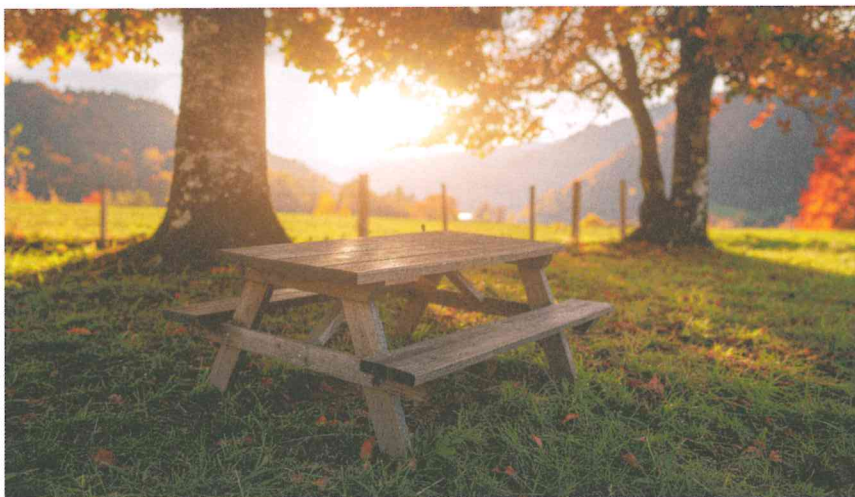


Le chemin de l'alpage

Inspiré du livre de Guy Chatiliez « L'alpage de mon enfance », un chemin conduisant du village à l'alpage de la Glappaz et retour a été balisé et agrémenté de 8 pupitres qui permettent de découvrir la vie en alpage, la fabrication du fromage, les personnages, etc. ainsi l'histoire du village est retracée sur une boucle de 6,5 km et 330 m de dénivelé positif.

Avant la redescente au village, une table accueille les marcheurs pour un moment de détente.

Au départ du chemin, nous avons installé un totem qui présente la randonnée et offre un livret qui décrit le circuit et les pupitres qui jalonnent le chemin.



LE VERGER COMMUNAL

Cette année, nous avons décidé la création d'un verger communal qui sera ouvert à toutes et tous. Il comprendra des variétés locales de pommes, poires, prunes, coings, cerises. Le terrain sera aménagé derrière l'église sur le chemin qui mène à la Crossetaz. Les plantations seront réalisées cette fin d'automne.

Nous allons renouveler l'opération « Sapins de Noël », nous pourrons ainsi utiliser le broyat pour le verger.



LA PLACE À FEU À LA CROSSETAZ

Pour permettre aux promeneurs de disposer d'un endroit convivial et sécurisé, une place à feu a été installée tout près du lac.



LES BANCS ET LES PANNEAUX INDICATEURS

Nous avons commencé l'installation de bancs pour les nombreux marcheurs et pour mettre en valeur les superbes vues du village depuis les hameaux des Macherêts, de Bougeaille et de Torchebise. Nous avons aussi remis en état de nombreux anciens panneaux bois indicateurs.



ÉCOLOGIE

Valorisation par méthanisation de vos futurs biodéchets

Les biodéchets collectés seront valorisés localement chez Léman Biogaz, une entreprise située à Veigy-Foncenex et dirigée par M. Loïc DETRUCHE. L'objectif ? Produire du biogaz renouvelable et du digestat utilisé en agriculture.

ÉTAPES CLÉS DU PROCESSUS :

Collecte et tri : Restes alimentaires, déchets organiques des commerces et collectivités sont récupérés. Grâce à un déconditionneur, les éléments non organiques (plastiques, emballages...) sont écartés.

Méthanisation : Les biodéchets sont ensuite placés dans un méthaniseur. Sans oxygène, des micro-organismes les décomposent, produisant ainsi du biogaz et du digestat.

Valorisation du biogaz : Le biogaz est épuré avant d'être injecté dans le réseau de gaz naturel. En été, il couvre 100 % des besoins en gaz des habitants de Veigy-Foncenex et Douvaine ; 35 % en hiver.

Utilisation du digestat : Le digestat est utilisé comme engrais naturel, limitant l'usage d'engrais chimiques dans les exploitations agricoles de la région.



SIVALOR

LE SAVIEZ-VOUS ?

En juillet, des conteneurs biodéchets ont été implantés aux emplacements définis. A Habère-Lullin il s'agit de l'ancienne fruitière.

La collecte des biodéchets est programmée le mercredi et les conteneurs sont nettoyés une fois par mois.

Retrouvez en page suivante les consignes de tri pour les biodéchets et le mode de valorisation.



Gestion de nos déchets

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR NOTRE COMMUNE :

Ancienne fruitière :

- > Conteneur jaune
- > Conteneur verre
- > Conteneur carton brun NOUVEAU
- > Conteneur biodéchets NOUVEAU

Pont de la Menoge :

- > Conteneur jaune
- > Conteneur verre

À venir en 2026 :

conteneur carton brun



QUE METTRE DANS VOTRE COMPOST ?

Le compostage est un procédé naturel, qui permet, avec le temps, de transformer les déchets de cuisine et du jardin en compost, grâce à l'action de bactéries, de champignons et de petites bêtes.

Les déchets compostables



Épluchures de fruits et légumes



Fleurs fanées et plantes mortes



Coquilles d'œufs broyées



Restes de repas souillés sans viande, ni poisson, ni sauce



Filtres et marc de café, sachets de thé en papier



Tontes de gazon et mauvaises herbes



Tailles de haies et branches broyées



Feuilles mortes

Les astuces pour avoir un bon compost

Coupez les déchets épais en morceaux (agrumes, ananas...).

Ajoutez des petits morceaux de carton (fond de boîte d'œufs, rouleaux de papier toilette) avec vos déchets de cuisine afin d'absorber l'humidité.

Retrouvez notre guide du compostage



sivalor
AIN ■ HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION ■

COLLECTE DES BIODÉCHETS EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

MODE D'EMPLOI

COMMENT TRANSPORTER ET CONDITIONNER VOS BIODÉCHETS JUSQU'AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE ?

Vous pouvez utiliser un bioseau spécifique aux déchets compostables ou un seau de récupération. Un bioseau ajouré sera plus efficace qu'un modèle hermétique car cela limite la formation de jus.

Au fond de votre bioseau, vous pouvez mettre un sac en papier kraft afin de faciliter le transfert des biodéchets dans la trappe du conteneur. Vous pouvez réutiliser les sacs en papier kraft quand vous achetez des fruits et légumes ou tout autre sac en papier kraft. N'hésitez pas à les doubler pour une plus grande résistance.



ATTENTION, les sacs plastiques sont interdits même si la mention « compostable » est indiquée dessus ou « biosourcé ».

OÙ DÉPOSER VOS BIODÉCHETS ?

À partir du mois d'août 2024, vous pourrez déposer vos biodéchets sur les points de tri sélectif suivants :

- Boège: Closerie/Boucherie / Second site en attente
- Bogève: Atelier communal
- Habère-Lullin: Ancienne fruitière
- Habère-Poche: Parking du tonneau (entrée de village côté Villard) et Parking du terrain de foot
- Saint André de Boège: En attente
- Saxel: Eglise

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS ?

1 SEULE QUESTION À SE POSER: Est-ce que je pourrais laisser ce déchet se décomposer au fond de mon jardin? Si la réponse est oui, alors le déchet est accepté!



LÉGUMES ET FRUITS
dont agrumes (crus, cuits, abîmés).



MARC, filtres à café, **SACHETS DE THÉ**, dosettes en papier en petite quantité



PAIN, CÉRÉALES



FLEURS ET PLANTES FANÉES
sans terre ni pot.



COQUILLES D'ŒUFS ÉCRASÉES, noyaux, noix



RESTE DE REPAS
(pâtes, riz, etc.).



PRODUITS LAITIERS
(fromage, etc.).



VIANDES et petits os en petite quantité.



POISSONS et arêtes en petite quantité.



BOÎTES À ŒUFS
non imprimées.

QUELS SONT LES DÉCHETS REFUSÉS ?



LES DÉCHETS NON MENTIONNÉS DANS CETTE LISTE SONT REFUSÉS, même si la mention « compostable » est inscrite sur le déchet!



LES DÉCHETS VERTS doivent être déposés à la déchetterie (tontes pelouses, feuilles, branches, broyat, etc.).



La forêt

Textes de Yann Dillin, garde ONF

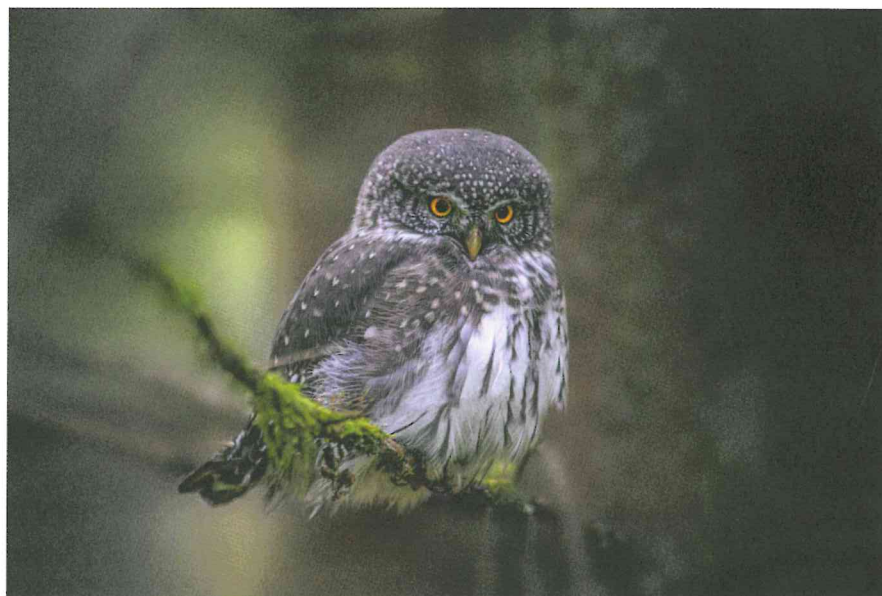
Autrefois la Vallée Verte s'appelait Combe Noire en raison de la présence de forêts denses et sombres. Aujourd'hui les espaces boisés alternent avec des champs et des villages.

La forêt communale d'Habère-Lullin occupe 77.05 ha sur les deux versants de la Vallée Verte. Les tènements principaux sont situés sur Torchebise (parcelles F à L) et à la Tête du Char (parcelles A à E). Deux parcelles se trouvent aussi autour du lac de la Crossetaz (parcelles N et O).

Elle est gérée par l'Office National des forêts et est soumise au régime forestier depuis le 13/02/1869.

Située entre 920 m et 1530 m d'altitude, elle présente des peuplements de l'étage montagnard : 32 % d'épicéa commun, 33 % de sapin pectiné et 29 % de hêtre (+6 % d'autres feuillus).

C'est une forêt multifonctionnelle avec des enjeux d'accueil du public (sentiers, tables de pique-nique, place à feu), production de bois (exploitation forestière, plantations) et d'écologie (diversité faunistique avec présence de chouette chevêchette et floristique).



Forêt d'épicéa attaquée par le scolyte

Face à cette attaque inédite par son ampleur et sa fulgurance, il n'existe pas de solution pour le moment... Un des prédateurs du scolyte, le clairon formicaire n'étant pas présent en suffisamment grand nombre.

La seule solution consiste à couper le bois tant que l'on peut encore l'utiliser, pour sécuriser les espaces.

Veillez à bien respecter les interdictions et ne pas pénétrer sur les chantiers pour votre sécurité ! Les paysages changent progressivement : d'une forêt de résineux (épicéas, sapins), la

forêt en Vallée Verte évolue vers une composition, avec plus de feuillus (hêtres, chênes, érables).

Les forestiers proposent de renouveler partiellement la forêt avec des essences potentiellement plus adaptées au dérèglement climatique : cèdre de l'Atlas, pins et sapins méridionaux...

En Haute-Savoie, 3/4 de la forêt appartient à des propriétaires privés et le morcellement des parcelles complique grandement la gestion de cette crise.

Alors quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à profiter d'une balade en forêt, la sylvothérapie étant le remède à bien des maux !



LA CRISE SCOLYTES SUR ÉPICÉA EN HAUTE-SAVOIE

Vous êtes propriétaire d'une parcelle boisée, d'une forêt... agissez face aux épicéas scolytés !

La crise sanitaire scolytes continue sa propagation et fragilise nos forêts d'épicéas. Ces insectes ravageurs détruisent rapidement les peuplements touchés, mettant en péril la santé des forêts environnantes et la valeur économique du bois.

Le département de la Haute-Savoie est classé en zone de lutte obligatoire par arrêté préfectoral du 17.04.2025.



Propriétaires forestiers, inspectez régulièrement vos parcelles.

Si vous détectez une suspicion d'infection : chute d'aiguilles, rougissement du feuillage, dépôts de sciure fraîche au pied des arbres :

- > faites appel à un conseiller forestier du centre national de la propriété forestière ou de la chambre d'agriculture pour valider le diagnostic ; il vous apportera les éléments réglementaires et vous orientera pour prétendre aux aides ;
- > exploitez rapidement les épicéas infestés pour limiter la propagation.



Retrouvez plus de détails, les contacts et les dispositifs de soutien au renouvellement forestier sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie.



Des subventions du Département sont également mobilisables pour des travaux d'exploitation de bois-énergie et de reconstitution de parcelles.

Agir maintenant, c'est préserver l'avenir de nos forêts

LA FORÊT LE LONG DE LA MENOGE

Les espaces boisés sont aujourd'hui très fragiles notamment à cause du dérèglement climatique. Les menaces qui pèsent sur ces espaces sont nombreux (températures en hausse, précipitations irrégulières, gels tardifs, neige lourde, tempête, attaque parasitaire d'insectes ou champignons...) et leurs évolutions à moyen et long terme sont difficiles à prédire. Le renouvellement de la forêt est aussi soumis à la présence des cervidés qui consomment les jeunes plants. Les interrogations sont nombreuses et la gestion sylvicole doit se faire avec humilité.

Depuis 4 ans, la forêt de Haute-Savoie subit une attaque sans précédent d'un petit insecte volant, un coléoptère appelé Ips typographus qui est un scolyte de l'épicéa. Il pond à travers le tron de l'épicéa et ses larves se développent en consommant le bois sous l'écorce... lieu où circule la sève ! Les arbres meurent en quelques semaines.



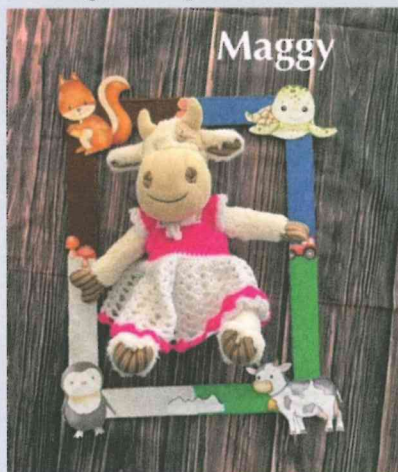
VIE COMMUNALE

Badaboum

Cette année encore la crèche Badaboum a pu accueillir les enfants des communes de Villard, Habère-Lullin, Burdignin, Habère-Poche, Saxel, Bogève et Saint-André et créer du lien entre les familles de la vallée.

L'association est heureuse de poursuivre ses activités avec ses partenaires.

Tout d'abord avec la MARPA « la Clairière », où la visite des enfants une fois par mois, entretient des moments très complices et des échanges intergénérationnels.



Ensuite, la bibliothèque d'Habère-Lullin et la médiathèque de Boège accompagnent la crèche dans des temps de lecture et d'animation pour les enfants.

Cette année l'arrivée de Maggy, notre nouvelle mascotte, a suscité beaucoup d'enthousiasme. Véritable fil rouge du quotidien, elle accompagne les enfants dans leurs découvertes et stimule leur curiosité.

La familiarisation des enfants lors de leur arrivée à la crèche est désormais une période plus sereine. En effet le travail réalisé en amont par les professionnelles, leur écoute et leur bienveillance à l'égard des parents et des enfants a permis de faciliter ce temps particulier.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2025 :

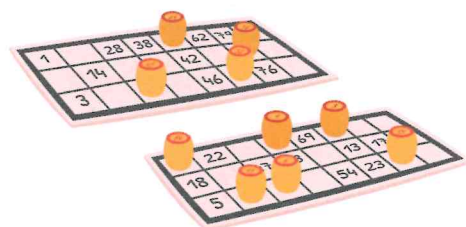
- > Lors de la semaine nationale de l'enfance du 17 au 21 mars le thème « Encore ! Jouer à l'infini » a inspiré l'organisation d'une kermesse festive, qui a réuni petits et grands dans une ambiance joyeuse.
- > La participation des communes a permis de modifier le matériel de la salle de change et ainsi favoriser l'autonomie des enfants.
- > Grâce aux animations organisées par les parents de la crèche (le Rock'N Mioche et la chasse aux œufs) nous avons pu investir pour l'amélioration du quotidien des enfants.

Nous vous attendons très nombreux au parc d'Habère-Lullin pour notre célèbre « Chasse aux œufs » qui aura lieu le dimanche 26 avril, et à notre incontournable « Rock 'n Mioche » le vendredi 26 juin 2026.

APE

L'APE, association des parents d'élèves, après une fin d'année scolaire 2024-2025 difficile, connaît un nouveau souffle en cette rentrée avec beaucoup de nouveaux parents qui semblent vouloir s'investir. Tout d'abord, un loto a été organisé le 15 novembre chose qui n'avait plus été faite depuis quelques années !

Un nouvel élan qui permettra peut-être de voir de nouvelles manifestations au sein du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) !



Vie de l'école

La rentrée scolaire s'est déroulée dans la bonne humeur et l'enthousiasme des enfants.



MATERNELLE

Petite et Moyenne Section

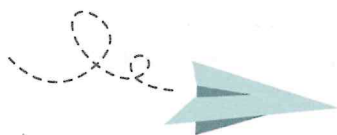
> 26 élèves

> **Enseignante :** Madame GOUNON avec le soutien de Fabienne et d'Estel (ATSEM).

Moyenne et Grande Section

> 24 élèves

> **Enseignante :** Madame GAVARD avec le soutien de Jade (ATSEM).



Pour l'année 2025-2026,
l'école compte

147 élèves,
de la petite section au CM2.



ELEMENTAIRE

Classe de CE2

> 26 élèves

> **Enseignante :** Madame GAGNAIRE

Classe de CM1

> 24 élèves

> **Enseignante :** Madame GUILLAUDIN

Classe de CM1 - CM2

> 22 élèves

> **Enseignant :** Monsieur GRILLET

Classe de CM2

> 25 élèves

> **Enseignantes :** Madame MEYNET et Madame PESSEY-MAGNIFIQUE

NOUVEAUTÉ

Un nouveau toboggan sera installé en décembre dans la cour de l'école pour le plus grand bonheur des enfants. Il sera probablement source de rires et de joie pendant les récréations.



CAFÉ DE BIENVENUE

Comme chaque année, un café de bienvenue a été organisé pour marquer la rentrée.

Malgré une pluie battante, parents, enfants et enseignants étaient tous au rendez-vous, partageant un moment convivial et chaleureux sous les parapluies.

Anim'Habères Kids

Une nouvelle association pour les plus jeunes

Depuis la rentrée, la garderie périscolaire « Les Bambins des Habères » et l'association « Anim'Habères Jeunes » ont uni leurs forces pour mieux accompagner les familles. De cette belle collaboration est née Anim'Habères Kids, une association dédiée aux enfants de maternelle et de primaire.

Anim'Habères Kids, c'est :

- > Un accueil périscolaire après la classe,
- > Un accueil de loisirs les soirs, les mercredis et pendant les vacances scolaires,
- > Des activités variées et un programme adapté à chaque période, pour allier détente, découverte et convivialité.

Anim'Habères Jeunes :

Continue de s'adresser aux collégiens avec :

- > Un accueil un vendredi soir par mois,
- > Des activités pendant les vacances,
- > Quelques animations ponctuelles les mercredis.

La coordination de l'ensemble est assurée par Martin, responsable salarié financé par les communes d'Habère-Lullin et d'Habère-Poche. Il est accompagné de Xavier, animateur, également mis à disposition par les municipalités. Cette nouvelle organisation rend désormais l'offre plus claire et lisible pour les familles, tout en poursuivant le même objectif : offrir aux enfants et aux jeunes des Habères un cadre accueillant, éducatif et dynamique.

Enfin, un immense merci aux membres du nouveau conseil d'administration : elles ont mené à bien la fusion des structures, ce qui n'était pas une tâche facile et l'ont fait avec beaucoup d'énergie et de cœur.





Chantiers jeunes

Les chantiers jeunes de juillet 2024 et 2025 : solidarité et dynamisme au service de la commune.

Chaque été, la commune a l'occasion de mettre en valeur l'énergie et l'engagement de sa jeunesse à travers les chantiers jeunes, organisés en juillet 2024 et 2025. Ces rendez-vous ont rassemblé plusieurs adolescents de la commune, motivés et volontaires, prêts à donner de leur temps pour embellir leur cadre de vie tout en découvrant l'importance du travail collectif.

Encadrés par les animateurs, les jeunes se sont investis dans différents petits travaux utiles à tous :

- > Peinture et rafraîchissement de mobilier et d'équipements communaux,
- > Bricolage et réparations légères,
- > Création d'une marelle et d'autres aménagements ludiques pour les plus petits.

Au-delà du travail accompli, l'expérience a aussi été un moment de convivialité et de partage.

Elle a offert aux jeunes la possibilité de s'impliquer dans la vie locale, de se sentir utiles et de créer du lien avec la commune.



En 2026, le chantier jeunes aura lieu du 6 au 8 juillet inclus. Le bulletin d'inscription sera disponible en mairie à partir du mois de mai.



Espoir sportif

Jeanne Bouvier, une jeune biathlète prometteuse

À 15 ans, Jeanne Bouvier, habitante d'Habère-Lullin, s'illustre déjà au plus haut niveau dans une discipline exigeante : le biathlon, qui allie ski de fond et tir.

Licenciée au Foyer et Ski Club de Villard-sur-Boège depuis l'âge de 8 ans, elle a enchaîné les victoires : trois Challenges départementaux, une 2^e place au Challenge National Ski de Fond, et une victoire au Challenge National Biathlon. Ces performances lui ont permis d'intégrer l'équipe du

Comité Mont-Blanc avec le statut de Sportive de Haut Niveau Espoir.

Aujourd'hui au Pôle Espoirs du lycée du Fayet, Jeanne poursuit son double objectif : obtenir son bac et rejoindre, dans quelques années, les équipes de France. Déjà bien lancée cette saison avec une 4^e place au Biathlon Summer Tour à La Féclaz, elle attend avec impatience les premières courses sur neige.

La commune d'Habère-Lullin est fière de soutenir Jeanne dans son parcours sportif et lui adresse tous ses encouragements !



Bibliothèque

Découvrez la bibliothèque d'Habère-Lullin : un espace de lecture et de convivialité

📍 au-dessus de la mairie

Située au cœur de la commune, la bibliothèque d'Habère-Lullin est un lieu chaleureux dédié à la lecture, à la culture et aux rencontres. Ouverte à tous et gratuitement, elle propose un large choix d'ouvrages pour petits et grands, ainsi que des animations variées.

La bibliothèque vous accueille aux horaires suivants :

- > Mercredi : de 16h30 à 18h
- > Samedi : de 10h15 à 12h15
- > Fermée pendant les vacances scolaires (sauf ouverture exceptionnelle).

ANIMATIONS ET JEUX

Pour rendre chaque visite unique, la bibliothèque organise régulièrement des activités :

- > Premier mercredi du mois : après-midi jeux pour toute la famille. Venez partager un moment ludique et convivial autour de jeux de société.
- > Deuxième mercredi du mois : animations spéciales (contes, ateliers créatifs, etc.).

Une fois par mois, la bibliothèque accueille les enfants de la crèche Badaboum et les classes des écoles. Au programme :

- > Lecture d'albums : des séances de lecture à voix haute, adaptées à chaque âge, pour éveiller l'imaginaire et le plaisir de lire.
- > Emprunt de livres : les enfants peuvent choisir et emprunter des livres, pour prolonger la magie des histoires à la maison ou en classe.

La bibliothèque intervient régulièrement à la MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées) pour offrir :

- > Lecture offerte : des séances de lecture à voix haute, choisies pour plaire et émouvoir.
- > Échanges autour des livres : un temps de discussion et de partage autour des œuvres lues.
- > Emprunt de livres : la possibilité d'emprunter des livres pour prolonger le plaisir de la lecture.

Ces moments privilégiés permettent de créer du lien, de stimuler la mémoire et de partager la passion des mots avec les résidents



Salle de lecture

D'AUTRES ACTIVITÉS ONT ÉGALEMENT PRIS PLACE :

- > Le samedi 14 juin, participation au vide-greniers,
- > Le mercredi 18 juin, dans le cadre d'un partenariat avec le réseau des bibliothèques, une animation nature a été proposée. Au programme : découverte de la biodiversité locale et des insectes.

Que vous soyez passionné de lecture, en quête d'un moment de détente ou à la recherche d'activités pour vos enfants, la bibliothèque Habère-Lullin est l'endroit idéal. N'hésitez pas à venir découvrir ses collections et à participer à ses animations !

Vous pouvez aussi rejoindre notre équipe de bénévoles.



Stand bibliothèque, vide-grenier du 14 juin 2025



Animation nature du 18 juin 2025

MARPA

Située au centre du village d'Habère-Lullin, dans le cadre paisible et verdoyant de la Vallée Verte, la MARPA « La Clairière » offre aux personnes âgées un lieu de vie à taille humaine, non médicalisé entre indépendance et convivialité.

UN CADRE DE VIE UNIQUE

Entourée de montagnes et de nature, la résidence bénéficie d'un environnement calme et lumineux, propice au bien-être. Le bâtiment, moderne et chaleureux, s'articule autour d'espaces de vie communs :

- > une salle à manger conviviale, où les repas sont partagés dans la bonne humeur ;
- > un salon détente pour lire, discuter ou regarder un film ;
- > et un jardin fleuri où chacun peut se promener, jardiner ou simplement profiter du soleil.

Chaque résident dispose d'un logement individuel, confortable et adapté, qu'il peut meubler et décorer à son goût — un vrai « chez soi » au sein d'une petite communauté.



UNE VIE SIMPLE ET FAMILIALE

La MARPA « La Clairière » accueille une vingtaine de résidents, ce qui favorise des relations proches et bienveillantes entre tous : habitants, personnel et familles. L'ambiance y est conviviale, avec des moments partagés autour d'activités, de goûters ou simplement d'une tasse de café.

L'équipe, disponible et attentive, veille à ce que chacun puisse vivre à son rythme, tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé.

UNE MAISON OUVERTE SUR LA VIE LOCALE

Fière de son ancrage à Habère-Lullin, la MARPA entretient des liens étroits avec la commune, les associations et les écoles. Les habitants du village sont toujours les bienvenus pour venir rendre visite, partager un moment ou participer à un événement organisé sur place.

INFOS PRATIQUES

- **Capacité d'accueil** : 19 logements (17 T1 et 2 T2)
- **Type d'établissement** : Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA)
- **Adresse** : MARPA La Clairière 656, route Vieille 74420 Habère-Lullin - France
- **Contact** : +33 4 50 39 56 89
marpa.laclairiere@orange.fr
- **Direction** : Mme RUFER Marie-Pierre

LE CLUB SENIOR

Le Club Senior poursuit ses activités avec enthousiasme et attire de plus en plus de participants. Tous les quinze jours, le mardi après-midi, les membres se retrouvent dans une ambiance conviviale, accompagnés par une animatrice attentive et motivée. Avant l'arrivée de Xavier, deux animatrices se sont succédé au fil de ces deux dernières années, chacun apportant sa touche personnelle et son dynamisme.

Au programme : balades en forêt agrémentées de petits jeux nature et d'un pique-nique, après-midi jeux de société pour stimuler la mémoire et le rire, ainsi que des ateliers manuels pour laisser libre cours à la créativité. De belles sorties viennent également rythmer l'année : la visite féérique des Flottins à Évian, un repas au bord du lac ou encore une promenade en bateau, qui ont enchanté les participants. Ces rendez-vous réguliers permettent aux aînés de rester actifs, de créer des liens et de profiter ensemble de moments simples et chaleureux.

Le Club Senior prouve, rencontre après rencontre, que l'amitié et la bonne humeur n'ont pas d'âge !



Habère-Lullin : un village fleuri !



La commune d'Habère-Lullin poursuit ses efforts pour embellir ses espaces publics grâce à plusieurs actions de fleurissement.

Des fleurs, jardinières et plantes locales sont installées dans le village pour rendre le cadre de vie plus agréable. Ce fleurissement contribue également à la biodiversité, en attirant les insectes pollinisateurs comme les abeilles.

CETTE ANNÉE, DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

- Le chaudron à l'entrée du village a été fleuri,
 - Le bassin en bas de l'église a également reçu de nouvelles plantations.
- Comme chaque année au mois d'octobre, la commune s'est aussi mobilisée pour Octobre Rose en installant des nœuds décoratifs accompagnés de plantes roses, en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la commune de rendre Habère-Lullin toujours plus accueillante et agréable à vivre.

CCAS

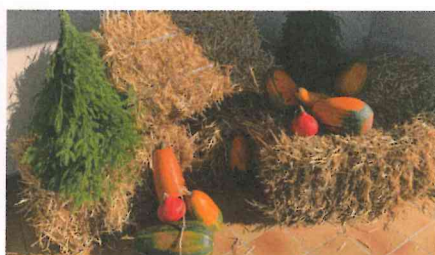
REPAS DU CCAS : DES MOMENTS CHALEUREUX PARTAGÉS

Après plusieurs années d'interruption dues à la crise sanitaire et aux travaux de rénovation du foyer rural, le traditionnel repas organisé par le CCAS avait malheureusement dû être annulé à plusieurs reprises.

C'était donc avec une grande joie que nous avons pu, enfin, nous retrouver autour d'un repas convivial début novembre 2024.

Ce moment, placé sous le signe de la bonne humeur et de la musique, avait été animé par M. Sebbi, pour le plus grand plaisir des participants.

Cette année encore, le repas des aînés a rassemblé de nombreux convives le 8 novembre 2025, toujours dans la salle habituelle, décorée avec soin pour l'occasion. L'ambiance conviviale et chaleureuse a une fois de plus été au rendez-vous : sourires, échanges et bonne humeur ont rythmé cette belle journée animée par « L'accordéon d'Isabelle » et placée sous le signe du partage. Un moment apprécié de tous, qui confirme combien ce rendez-vous annuel est attendu par nos aînés. Cet événement n'aurait pas été possible sans l'implication et le soutien de nombreuses personnes. Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe du CCAS ainsi que les membres du conseil municipal, dont l'aide précieuse a permis de faire de cette journée une belle réussite.



LES CIMETIÈRES

La commune dispose de 2 cimetières ; l'ancien cimetière situé route du Pont Neuf qui n'accueille plus de sépultures et le nouveau situé Allée des Comtes de Sonnaz. Les personnes pouvant y être inhumées sont les habitants d'Habère-Lullin, les personnes non domiciliées sur la commune mais qui ont droit à un regroupement familial, les personnes décédées sur le territoire et les personnes, vivant à l'étranger, inscrites sur la liste électorale.

Pour l'ancien cimetière, nettoyé régulièrement par le service technique, la consolidation des pierres du mur extérieur a été actée. Le nouveau cimetière est organisé en « carrés Pleine Terre », en carrés « Caveaux » et est équipé de 3 colombariums. La durée et le coût des concessions sont variables selon la zone où est située la sépulture.

La commission « Cimetière » étudie la faisabilité d'installer des « Cavurnes », ce sont de petits monuments de 80 x 80 cm qui peuvent recevoir 2 urnes (ou plus selon la taille) avec une stèle personnalisable.



Pour la bonne organisation des cimetières, un règlement a été validé par le Conseil Municipal précédent, consultable en mairie.

Il y est rappelé que les sépultures doivent y être entretenues, que les monuments et les stèles doivent respecter les espacements et les alignements. Toute intervention pour travaux sur les sépultures doit faire l'objet d'une autorisation préalable du maire.

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



L'association du comité des fêtes d'Habère-Lullin a pour but de faire vivre le village et de mettre en valeur son patrimoine à travers de nombreuses manifestations. L'équipe, motivée et dynamique, propose tout au long de l'année des animations en tout genre et pour tous les publics comme le

marché de Noël et son goûter, les concours de belote, le vide-greniers, l'Oxy'Crossetaz, la dictée de la marmotte et les concerts du H.L. Fest. Le comité accueille volontiers toutes les personnes prêtes à s'engager sur ses projets et sur ceux à venir.



GYM'VALLÉE-VERTE

Envie de faire du sport d'entretien sans compétition et dans une ambiance conviviale ? Vous trouverez cela dans notre association :

Gym Vallée Verte propose des cours en salle : 1 cours de gym enfants le jeudi après l'école et 12 cours de gym adultes pouvant satisfaire tous les publics puisqu'on y trouve aussi bien de la gym douce pour séniors que du Fit Energy ou du Cross Training. Ces cours ont lieu à Bogève le lundi, à Boège le jeudi et les autres à Habère-Lullin.

Les cours d'actimarche, gym oxygène ou marche nordique, en extérieur, permettent en plus de s'aérer et de renforcer ses défenses immunitaires.

Les 2 cours de gym oxygène profitent du parc de la mairie les jeudis matin chaque automne et printemps.

L'an dernier nous avions 342 adhérents dont 24 venaient d'Habère-Lullin.

Tous ces cours sont assurés par des professionnels avec entrain et bienveillance.

Nous organisons aussi des manifestations pour rassembler un maximum de monde comme la soirée lasagnes au printemps ou l'assemblée générale de l'association, qui est suivie d'un apéritif dinatoire.



+ d'infos sur : <https://gym-valleeverte.assoconnect.com>

NOUVEL ASSAUT

la culture en mouvement dans la Vallée Verte !



Née d'une envie commune de faire bouger la Vallée Verte, notre association a à cœur de promouvoir la culture sous toutes ses formes, en rassemblant habitants, artistes et bénévoles autour d'événements festifs et accessibles à tous.

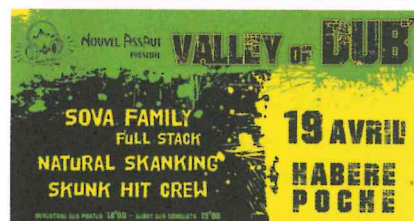
Derrière « Nouvel Assaut », il y a une équipe dynamique et souriante, animée par les mêmes valeurs : la convivialité, le partage, la créativité et l'envie de faire vivre notre vallée. Chacun y met son énergie, ses idées, son savoir-faire — et toujours beaucoup de bonne humeur ! Depuis plusieurs années, nous aimons faire vibrer la vallée avec des soirées diversifiées avec différents styles musicaux. Et 2026 ne fera pas exception !

Utopia#2 ouvrira la saison le 28 février, suivi par la **Valley of Dub#8** le 4 avril, avant de retrouver le **Parc en Live#6** les 3 et 4 juillet pour deux jours de musique en plein air, de rires et de partage.

Mais ce n'est pas tout ! D'autres surprises viendront animer l'année, toujours dans le même esprit : mettre en avant les artistes locaux, encourager le bénévolat et créer du lien entre tous les publics.

Et pour garder un petit bout de nos événements chez vous, le merchandising Nouvel Assaut arrive bientôt : t-shirts, sweats et autres goodies !

Nouvel Assaut, c'est un peu de musique, beaucoup d'énergie et surtout une belle dose de partage.



LA BANDE À MEEPLE

des soirées jeux pour tous !



Créée en mars 2023, l'association La Bande à Meeple avait bien failli s'éteindre par manque d'adhérents... Mais depuis septembre 2024, elle a retrouvé une belle dynamique ! Aujourd'hui, 24 membres se retrouvent régulièrement pour partager leur passion commune : les jeux de société. Les soirées ont lieu deux fois par mois, à partir de 19h30, dans la petite salle du foyer rural d'Habère-Lullin. Le choix de jeux est vaste : des classiques incontournables aux nouveautés les plus originales, il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

L'adhésion annuelle est de 15 € en individuel et 20 € pour une famille. Au fil des rencontres, un véritable réseau de joueurs s'est créé : certains adhérents se retrouvent même en dehors des soirées officielles pour prolonger le plaisir autour d'autres parties.

Alors, si vous aimez jouer, rire et partager un bon moment, n'hésitez pas à pousser notre porte ! Venez découvrir de nouveaux jeux et vivre des moments conviviaux et ludiques avec La Bande à Meeple.

Retrouvez toutes les informations et les prochaines dates de soirées sur la page Facebook « La Bande à Meeple ».

ÉTAT CIVIL

2024

Naissances

DESMARAIS DESSARTS Gabrielle le 01.01.2024
DE LUCA Maria le 14.01.2024
BOUVET Alexis le 17.01.2024
PEREAUX Lucas le 06.02.2024
POLTEAU Abigaël le 04.03.2024
BOUJON Thomas le 13.03.2024
RIZZELLI-TRISORIO Côme le 15.05.2024
ABERKANE Inès le 09.07.2024
RABY Emma le 12.07.2024
COTTE-VERDY Aliénor le 04.11.2024



2025

Naissances

PIERRET Lya le 28.01.2025
DUMARCHÉ Iséa le 11.03.2025
ZUCKMEYER Nina le 12.04.2025
DESMARAIS DESSARTS Madeleine le 21.04.2025
DESMARAIS DESSARTS Marguerite le 21.04.2025
CHENEVAL-PALLUD Zoé le 10.05.2025
LEVANNIER Timothée le 31.05.2025
CAULFUTY Pablo le 30.06.2025
MANSAY Jade le 04.08.2025
CANNONE Zao le 08.08.2025
JEZEQUEL Anna le 14.08.2025

Mariages

DENEUVILLE Pauline et **POLTEAU** Simon le 02.01.2024
BLAS Pierre et **ABDELALIM** Pacôme le 04.01.2024
PROST Sarah et **DUQUESNE** Pierre-Maxime le 10.05.2024
BOUJON Anthony et **TOSOLINI** Christy le 08.06.2024
DEAZEVEDO Alicia et **CAULFUTY** Alexandre le 13.07.2024
MAURY Lukas et **DURET** Delphine le 21.09.2024
BOUVET Benoit et **NEFFLIER** Noémie le 26.10.2024



Mariages

COTTE-VERDY Bastien et **DUCLOS** Virginie le 30.05.2025
DURET Marine et **DOUVILLE** Missir le 28.06.2025
CANNONE Ancolie et **BERARD** Théa le 30.06.2025
HUGOT Nicolas et **ALEXANDRE** Justine le 02.08.2025
CHENEVAL-PALLUD Julien et **ZAMPOLERI** Sarah le 09.08.2025
DOSSARD Marion et **BIGNON** Aurélien le 13.09.2025
MOUTHON Jean-Marc et **FOGU** Corinne le 04.10.2025

Décès

GOMES ANASTACIO Daniel le 19.04.2024
PARREIRA Eliane **Vve MARCHAL** le 31.08.2024
DURET Jean le 06.10.2024
GRIVEL François le 09.10.2024
COURTOIS Georgette **Vve DUVERNAY** le 17.10.2024



Décès

BOUVET Denis le 26.01.2025
DESBIOLLES Suzanne **Vve DUFOURD** le 04.05.2025
MENASRIA Ahmed le 09.05.2025
BACKES Georgette **Vve GAILLARD** le 16.07.2025
BOVIER Ginette **Vve PINGET** le 20.10.2025

FONDATION

DU
PATRIMOINE

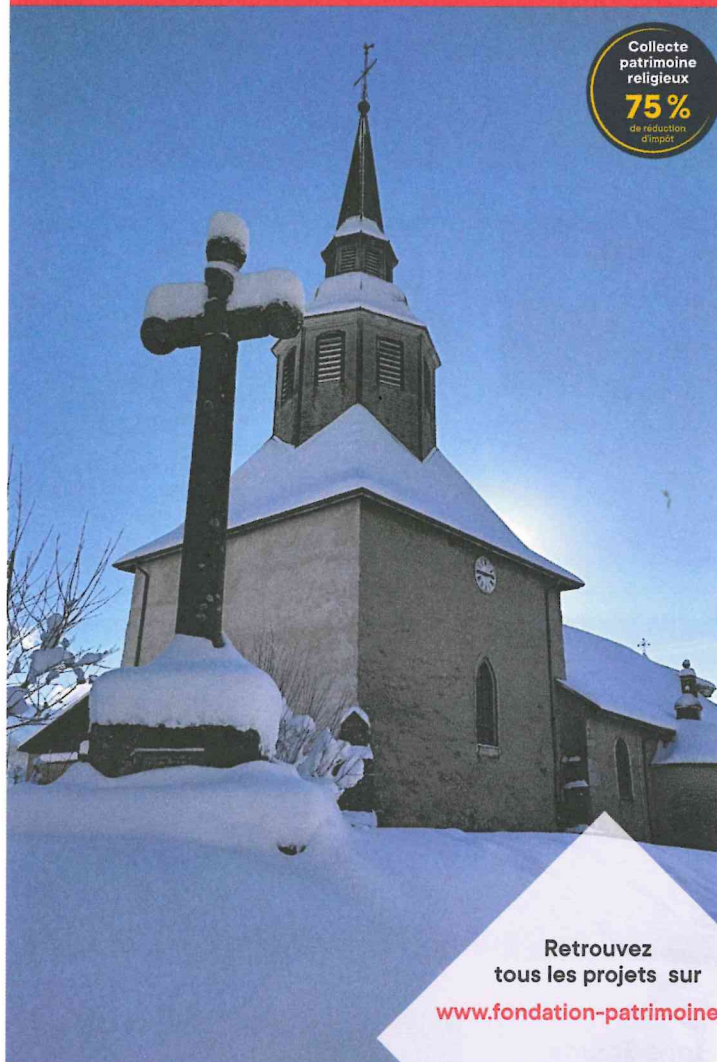
► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint-Pierre à Habère-Lullin

Haute-Savoie (74)

Collecte
patrimoine
religieux
75 %
de réduction
d'impôt

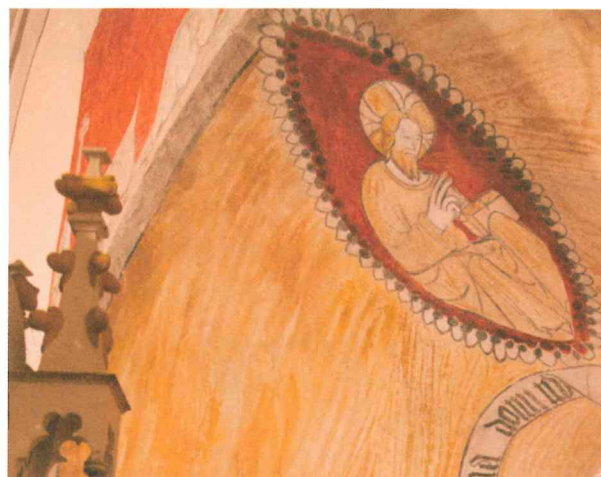


Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org



FONDATION DU PATRIMOINE

Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de
L'église Saint-Pierre à Habère-Lullin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102701

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Pierre à Habère-Lullin

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐

NOS ENTREPRISES LOCALES

Cet espace est offert aux entreprises du village

Thérapies à l'Eveil de Soi
Karine REVOL - Psychologue

06 86 26 99 13
74420 Habère-Lullin
Rendez-vous en ligne : doctolib.fr



n° Siret : 993 162 765 00046
n° RPPS : 10008767950



SE RECONNECTER - SE RESSOURCER - SE LIBÉRER
PAR LA VOIX DU CORPS & DU CŒUR

Espace & Instinct

les Délices de Torchebise



Véronique Liot
21 chemin des étangs
Torchebise
74420 Habère-Lullin
v-liot@orange.fr
06 88 94 76 70 / 04 50 73 24 00



Christine Duvillaret
NATUROPATHE • HEILPRAKTIKER

Devenez acteur de votre santé



du Soleil en Bouteilles
CONSERVES ARTISANALES

UN MAX DE FRUITS, LE QU'IL FAUT DE SÛRE... ET C'EST TOUT !

**CONFITURES ARTISANALES
SIROPS, CHUTNEYS...**

Séverine BADEL 06 50 39 89 51
998, rte de la Tête du Char dusoleilenbouteilles@free.fr
74420 HABERE-LULLIN Facebook Du Soleil en Bouteilles

Brin de Paille and Co

Marqueterie de paille,
macramé, mosaïque

Créations sur mesure et personnalisées

21, chemindes Étangs Torchebise
74420 Habère Lullin

brin de paille and co
v-liot@orange.fr
06 88 94 76 70
04 50 73 24 00

Au cœur des Alpes,
dans un cadre typiquement Savoyard,
l'Auberge de Miribel vous propose ses spécialités régionales.

AUBERGE DE MIRIBEL
1690 Route de la Glappaz
74 420 Habère-Lullin
04.50.39.50.77




**BOUCHERIE - TRAITEUR
CHARCUTERIE**

DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 - 12H30 / 15H00 - 19H00
SAMEDI
8H30 - 18H00

FERMÉ LE JEUDI ET LE DIMANCHE

TÉL. : 04 50 39 50 35
WWW.BOUCHERIE-BOUVIER.FR




**createrra
ceramiques**

Isabelle GAILLET PONCET

+33 6 14 25 99 79
createrraceramiques@gmail.com
www.createrra-ceramiques.com
341 ROUTE DU PONT NEUF - 74420 HABERE-LULLIN

Taille et soins aux arbres, arbustes et fruitiers
Élagage - Abattages délicats - Entretien
Plantations raisonnées - Conseils



Guillaume FOUCHER
Arboriste Grimpier Diplômé
74420 Habère-Lullin
Tél : 06 32 51 50 86
guillaumefoucher@yahoo.fr

VENTE - LOCATION - SYNDIC

Vallée Verte
IMMOBILIER



HABERE-LULLIN - MIEUSSY

www.vvimmobilier.com



RANDO IGLOO
vivez l'expérience !

Boris Tourne
Rando Igloo
Séjours Vélo de route
55 route de l'épine
74420 Habère-Lullin
FRANCE
+33 (0)6 86 89 98 63

mailcontact@boristourneaccompagneur.com
www.rando-igloo.fr

**LA BELLE
EPOQUE**
SALON DE COIFFURE



1407, rte Valla Verda - 74420 Habère-Lullin
04 80 16 15 96
www.belle-epoque-coiffure.fr

NOS PARTENAIRES



G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage **La Décoration**

Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tel. 04.50.71.14.65
mail: thonon@gdubouloz.com

Magasin ZAC du Larry
74200 Marin
Tel. 04.50.71.36.92
mail: larry@gdubouloz.com

www.gdubouloz.com



Créatnergie

Ventes de granules de bois

0687674775




SAS Électricité et Travaux Publics
DEGENÈVE

Canalisations électriques et télécommunications
Postes HTA
Entretien et construction des réseaux d'éclairage extérieur

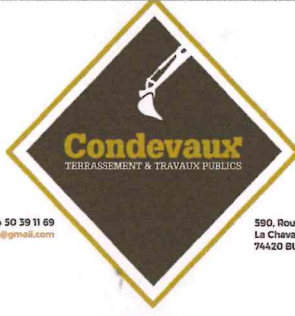
285 route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. : 04 50 73 81 64
accueil@degeneve-electricite.fr

sas Bruno VERGORI et Fils

Menuiseries Bois et Bois & Aluminium

561 Route des Blaves
Z.I. de Noyer
74200 ALLINGES

Tél. : 04 50 70 51 03
Fax : 04 50 70 54 39
mail : info@vergori-menuiserie.com

Condevaux
TERASSEMENT & TRAVAUX PUBLICS

BUREAU : 04 50 39 11 69
condevauxtp@gmail.com

590, Route de la Nativité
La Chavanne
74420 BURDIGNIN

www.condevaux.com

PARCHET
Olivier



Dépannage
Entretien
de
**Chaudière
Gaz & Fuel**

VIUZ EN SALLAZ **04 50 36 99 75**
contact@parchet.fr

decarroux
travaux publics

+33 450 94 42 82 info@decarroux.fr www.decarroux.fr

Construire durablement, jour après jour !

Pers-Jussy 1969

VV ELEC'

BÂTIMENT TERTIAIRE INDUSTRIEL

09 81 17 74 18

478, Rue de la Vallée Verte - 74420 Boège
contact@vvelec.com - www.vvelec.fr

★ ★ ★ ★ ★
EUROPE SIGNALÉTIQUE

SIGNALISATION ROUTIÈRE - MOBILIER URBAIN
☎ 04 57 43 64 16 - 06 10 61 01 70
ZI des grandes Teppes
74550 PERRIGNIER
VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ
PANNEAUX DE SIGNALISATION ET MOBILIER URBAIN



JOLLY
Constructions bois

IMAGINER. CONSTRUIRE. RÉNOVER EN BOIS

Chalets - Maisons à ossature bois
Charpente - Couverture - Menuiserie

105, ZAE Chez Merlin - 74 420 Saint André de Boège
Tel : 04 50 73 80 27
contact@jollyconstructionsbois.fr www.jollyconstructionsbois.fr



Canon **KYOCERA**
Distributeur agréé

Alp
Bureautique

Solutions d'impressions numériques
audit & gestion documentaire

Christophe RIBET
Dirigeant

Port : 06 61 57 57 39
Tél : 04 50 22 59 54

126 impasse des Lys
74330 Epagny
c.ribet@alpbureautique.fr
www.alpbureautique.fr

ZENDOC **easypitch**

**L'équipe Municipale vous souhaite de passer
d'excellentes fêtes de fin d'année
et vous présente ses meilleurs voeux
pour l'année 2026**

